

LE DROIT, OTTAWA, SAMEDI 28 MAI 1955

Un meurtre!... vite, arrêtez les presses!

Par ANDRÉ DUFOUR

—Un meurtre! Arrêtez les presses! crie le messager de la rédaction.

—Il est bien temps de se tuer, en plein samedi matin! réplique Théo, le prote.

—Vous en direz tant au meur-

trier! Le garçon repart comme une

flèche.

Pas de choix.

Il faut donc arrêter les presses,

bousculer tout le monde, dépla-

cer les colonnes de la page un,

pour y entrer cette nouvelle de

dernière heure.

Drame dans la rue, drame au

journal.

Ce n'est pas nouveau. Chaque

événement ballote la rédaction

et passe en tourbillon dans les

services subséquents.

Ces tempêtes secouent constamment l'employé de journal.

Vol, meurtres, incendies, "char-

lotteries", coups d'Etat, révolutions

et autres drames, qui s'enchaînent

comme un tapis roulant, le poussent et le repoussent dans

l'engrenage à nouvelles.

Il sue, il se débat...

"Ah! Quelle vie!" dit-il.

Mais cette vie, il l'aime au

fond. Ses soubresauts équivalent à

un rançon.

Les événements qui passion-

nent les masses, il les vit un peu

lui-même pour en repercuter les

échos. Voilà son drame, voilà

son plaisir.

Enfin, il se redresse et, jetant

un coup d'oeil sur le journal à

peine séché, il s'écrie: "En voi-

là de bonnes de passées! Ça,

c'est de la nouvelle!"

Le pauvre! Au contact du

journaliste, il a attrapé sa fièvre:

mal contagieux mais dont

personne ne meurt.

Cet enthousiasme a d'ailleurs

son prix.

Et le journaliste éclipse trop

souvent peut-être l'ouvrier qui le

second.

On n'aurait que faire des plu-

mitifs sans les linotypistes, typog-

raphes, clicheurs, pressiers, distri-

buteurs, etc.

Mais au "Droit": enthousiasme,

collaboration, foi en l'avenir sont

des mots d'ordre qu'on n'a jamais

démentis.

L'ouvrier d'atelier est, comme

le journaliste, soumis à cette

régle que lui dicte la force des

événements: "Fais vite et bien".

Décrire en détails les divers

travaux d'atelier serait trop long.

Jetons simplement un coup d'oeil

sur la filière que suit la copie

du journaliste.

En un temps record, l'écriture

passe sur le papier, le plomb, le

carton, le plomb, le papier.

Nos clients des villes-sœurs li-

sent des comptes rendus d'évé-

nements remontant à moins d'une

heure.

La composition

Les linotypistes transposent la

copie sur des lignes mobiles de

plomb. Puis des apprentis portent

des épreuves de ce travail aux

correcteurs qui doivent déceler

les fautes de tape.

Au renvoi des épreuves, les li-

notypistes remettent leur écriture

en état.

Puis les typographes disposent

colonnes de plomb et clichés

(on peut lire, dans un autre arti-

cle, le rôle de la photogravure)

dans un cadre aux dimensions

d'une page de journal.

Cette disposition se fait d'après

le plan du chef de nouvelles, M.

Clément Brown, ou de son ad-

joint, M. Jean Taillefer.

La correction

Les correcteurs revisent le tra-

vail des linotypistes, sous la di-

rection de M. Alfred Verreault.

Ils corrigent aussi parfois la

copie des journalistes trop pres-

sés. Malgré l'attention qu'on ap-

porte, il passe encore des co-

quilles.

Ah, ces coquilles!

Je n'oublierai pas ce compte

rendu d'une collision d'autos

dans lequel j'avais mêlé des

noms.

Le soir, un appel.

—Qui a écrit cela?

—Moi, monsieur (j'avais eu la

chance de prendre l'appareil

avant le patron).

—Vous m'en apprenez une bon-

ne. Ma femme voyageait avec un

autre?

—J'ai pu me tromper, mon-

sieur. Un instant, je vous prie...

Je vérifie... je m'excuse et le

rassure.

Il devient soudain tout heureux

et me remercie.

"Il est donc si facile de ren-

dre la paix à un ménage! Pour-

quoi pas?" me dis-je.

Je me découvrais des aptitudes.

Et tout vieux célibataire que j'é-

tais, j'allais commencer d'écrire

un traité de mariage quand le

téléphone a sonné de nouveau.

C'était la femme de l'autre

chauffeur.

Elle a su me faire renoncer à

mon oeuvre...

La clicherie, etc.

Les pages de plomb, serrées

dans leurs cadres, s'impriment

sur un carton mou. Le clicheur

couvre ces empreintes dans les

quelles il coule ensuite du plomb.

Il en sort des demi-cylindres

que l'on pose, l'un vis-à-vis de

l'autre, sur les rouleaux des

presses.

"Tout est prêt!" crie M. Paul

Glaude.

Les presses partent.

Les journaux tombent par mil-

liers.



Le chef de l'atelier de composition, M. Théo Pichette, reçoit au pneumatique la matière à faire composer. Dans une entreprise où l'horloge est roi et maître, il faut se hâter.

(Photo "Le Droit" — par Champlain Marcell)

Un convoyeur les porte à la

salle d'emballage.

Camions et porteurs se char-

gent.

Les véhicules vont dans les ban-

lieues. Les garçons crient les

manchettes dans les rues.

Au loin, la poste assure la dis-

tribution.

Les gens aiment à lire d'abord

les nouvelles de chez eux.

Aussi nos correspondants con-

tribuent-ils beaucoup à l'expan-

sion du "Droit", sur le plan ré-

gional. La plupart d'entre eux

compréhendent bien leur tâche.

Leur ingéniosité étonne parfois le

journaliste de métier.

Une charmante collaboratrice,

sachant piquer la curiosité, écri-

vait un jour:

"Certains mariages se prépa-

rent. Devinez qui..."

Agences de presse, journalistes

locaux et régionaux permettent

au "Droit" de renseigner rapide-

ment ses lecteurs sur tous les

plans.

Et la presse, âgée de plusieurs

siècles, reste, à l'âge atomique,

la plus puissante machine d'in-

formation.

De cette grande merveille des

histoires modernes et contempo-

raines, "Le Droit" offre, par son

oeuvre et son succès, un exem-

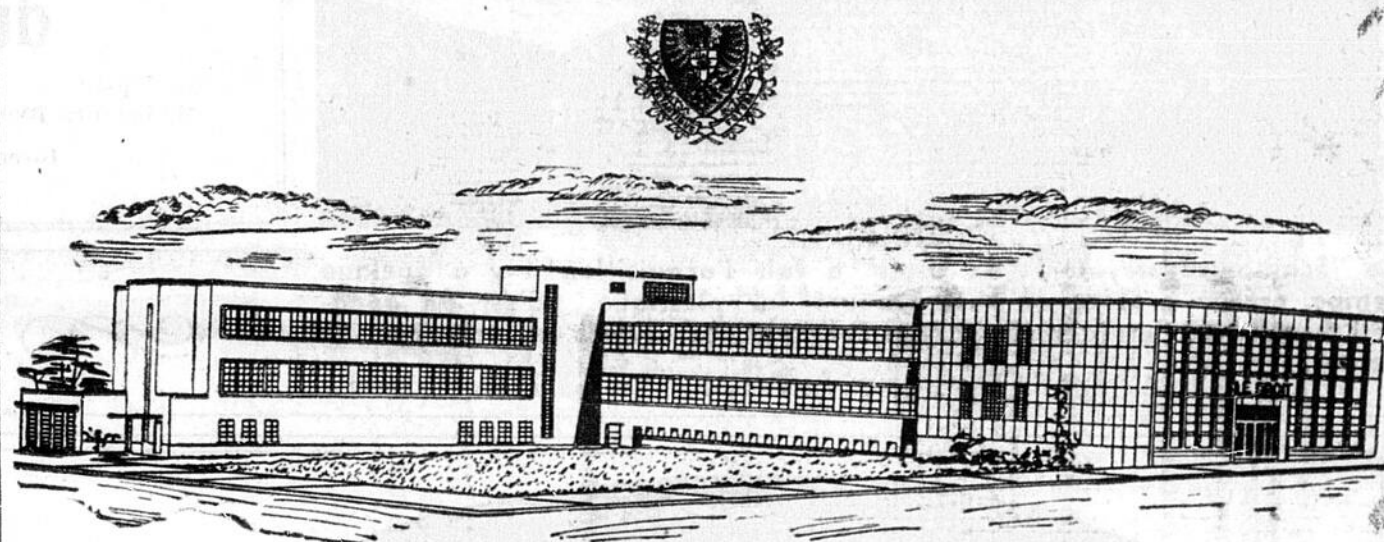
ple éclatant.

Sincères félicitations
et meilleurs voeux
de succès!

La Patrie

JOURNAL DU DIMANCHE

• Le plus grand hebdomadaire français d'Amérique •



Hommages au journal
LE DROIT

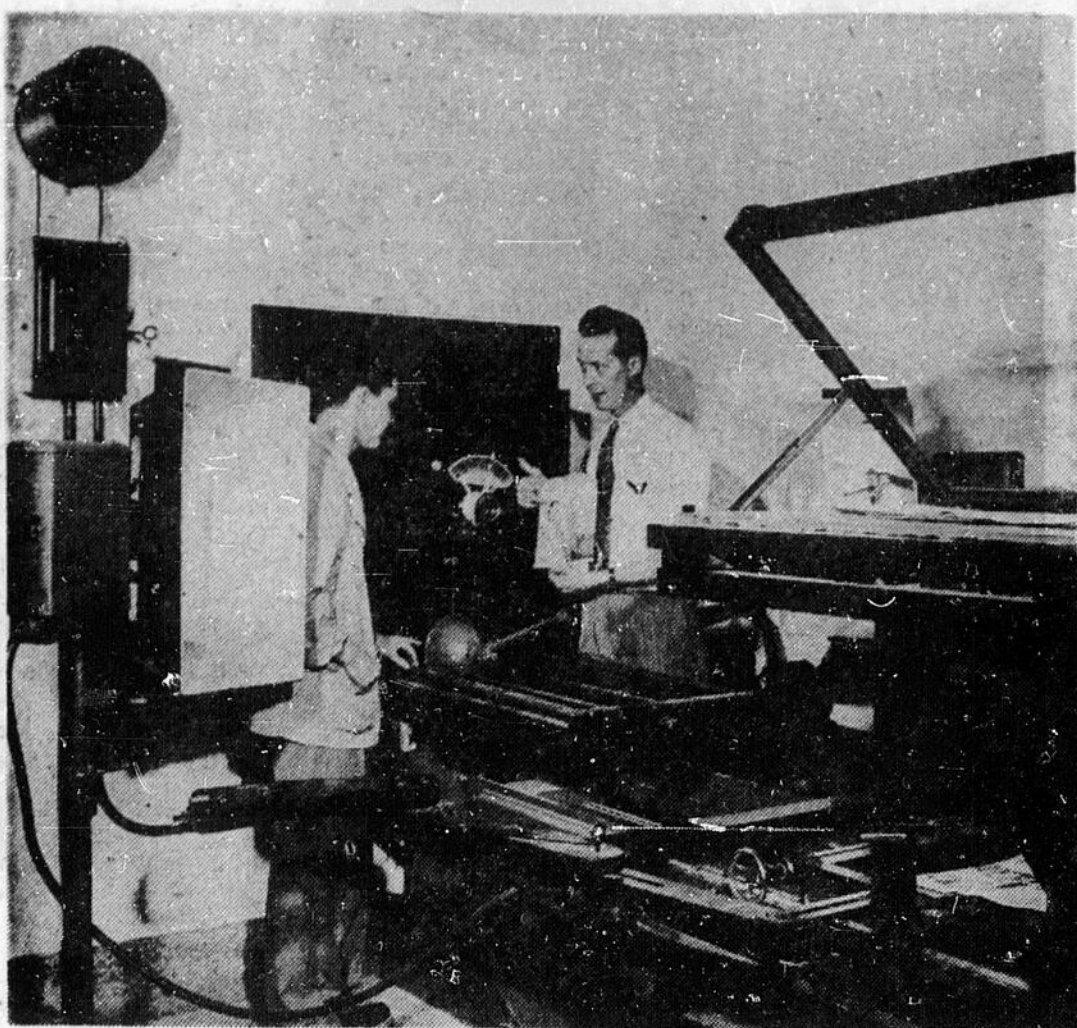
A l'occasion de l'inauguration de son nouvel et spacieux édifice, le journal Le Droit mérite des félicitations de toute la population du Canada français.

L'Union Saint-Joseph du Canada, la doyenne de nos institutions d'assurance-vie, est heureuse de rendre hommage aux ouvriers du journal Le Droit, à ceux de la première heure comme à ceux d'aujourd'hui. Le travail d'équipe pour la réalisation d'une oeuvre commune pourra désormais se faire dans des conditions idéales.

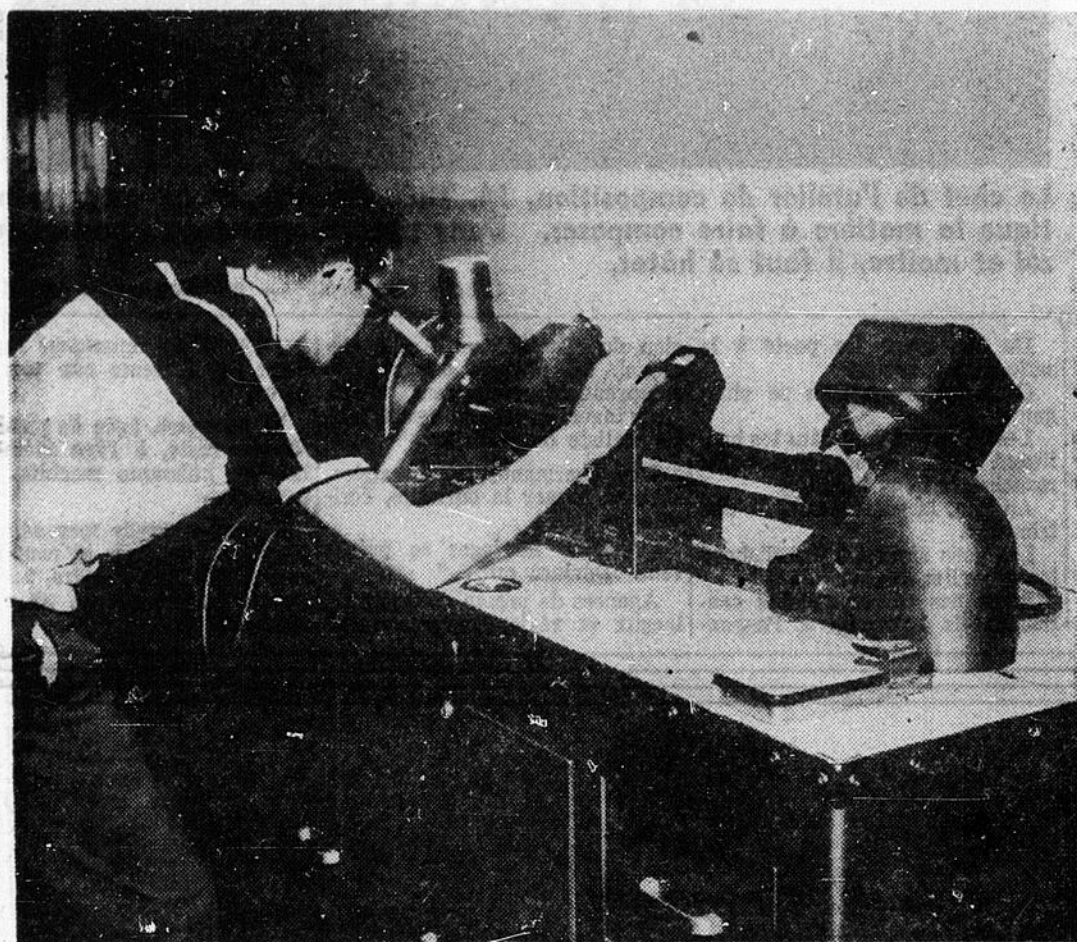
L'Union St-Joseph du Canada

Société mutuelle d'assurance-vie

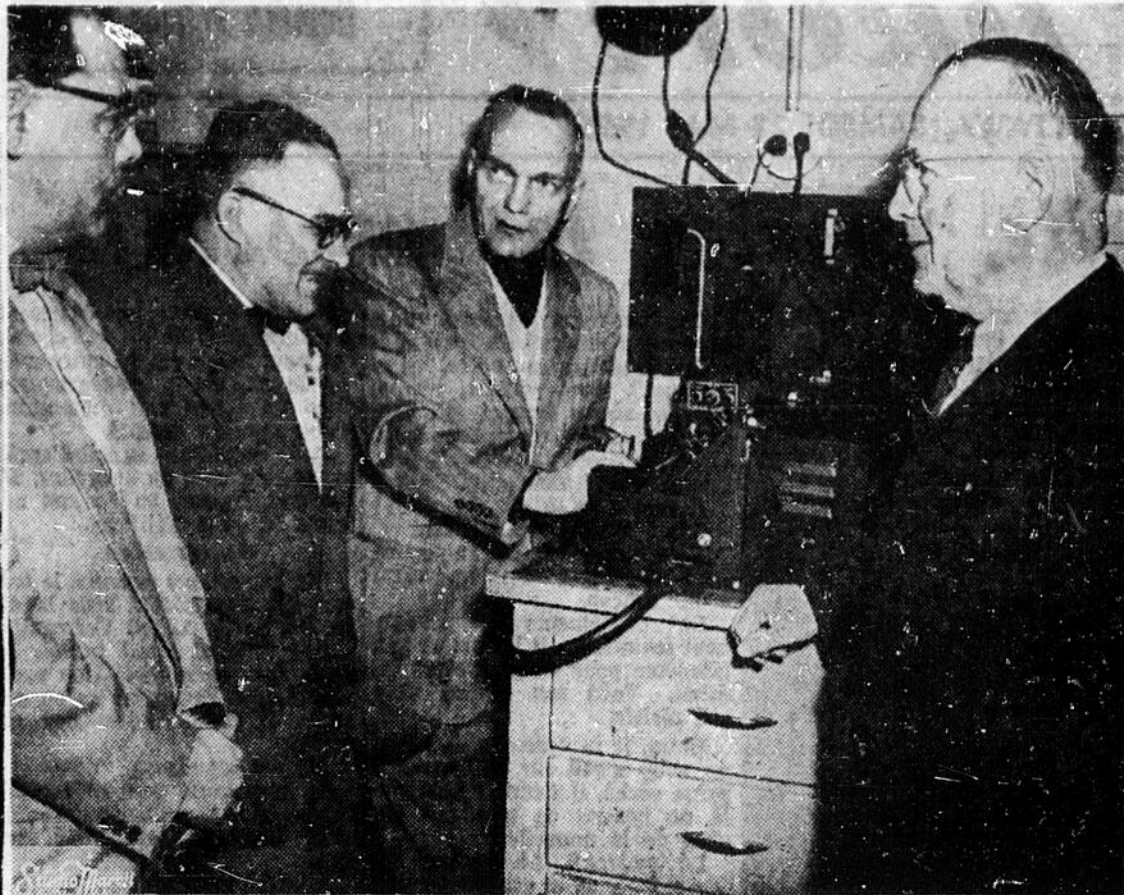
Siège social: 325, RUE DALHOUSIE, OTTAWA



Le service de photogravure du "Droit" fabrique des milliers de vignettes par mois. C'est un des services les plus complets du genre au Canada. (Photo "Le Droit" — par Champlain Marcell)



Le "Scan-o-graver", dont "Le Droit" a fait l'acquisition il y a quelque temps, est un procédé de photogravure sur plastique. C'est un appareil très coûteux mais très utile, qui fabrique les clichés en très peu de temps. (Photo "Le Droit" — par Champlain Marcell)



Le service de téléphoto permet au "Droit" de publier le jour même une photo prise peu de temps auparavant à l'autre bout du monde. (Photo "Le Droit" — par Champlain Marcell)

La photographie est devenue essentielle

"Le Droit" reconnaît depuis bien longtemps l'importance de la photographie. Une seule photo, a-t-on dit souvent, vaut mieux que des milliers de mots.

C'est pourquoi "Le Droit" emploie aujourd'hui des photographes à plein temps, sans compter tous les autres qui sont à sa disposition dans toute la région. "Le Droit" est aussi abonné aux services de photos de la Presse canadienne et de la Presse associée, de même qu'au service de téléphotos.

Pour la fabrication des clichés, "Le Droit" jouit d'un des services de photogravure les plus complets au pays. Il a aussi fait l'acquisition, il y a quelque temps, d'un appareil "Scan-o-graver", machine très utile lorsqu'il s'agit de fabriquer un cliché en peu de temps.

Sincères félicitations

aux Directeurs
du journal

LE DROIT

à l'occasion
de l'ouverture officielle
du nouvel édifice



Ontario Medical Supply

J.-ANDRÉ GAULIN, B.Ph.

113, rue Clarence, Ottawa

Tél.: 2-5309



Voeux sincères

au Président et aux Directeurs

Syndicat d'Oeuvres Sociales Ltée.

à l'occasion
de l'inauguration du nouvel édifice

LE DROIT

**Association des Employés
du journal Le Droit**

Président
M. Lorenzo Blouin

Mlle Cécile Riou
Secrétaire

M. Rodolphe Trépanier
Trésorier

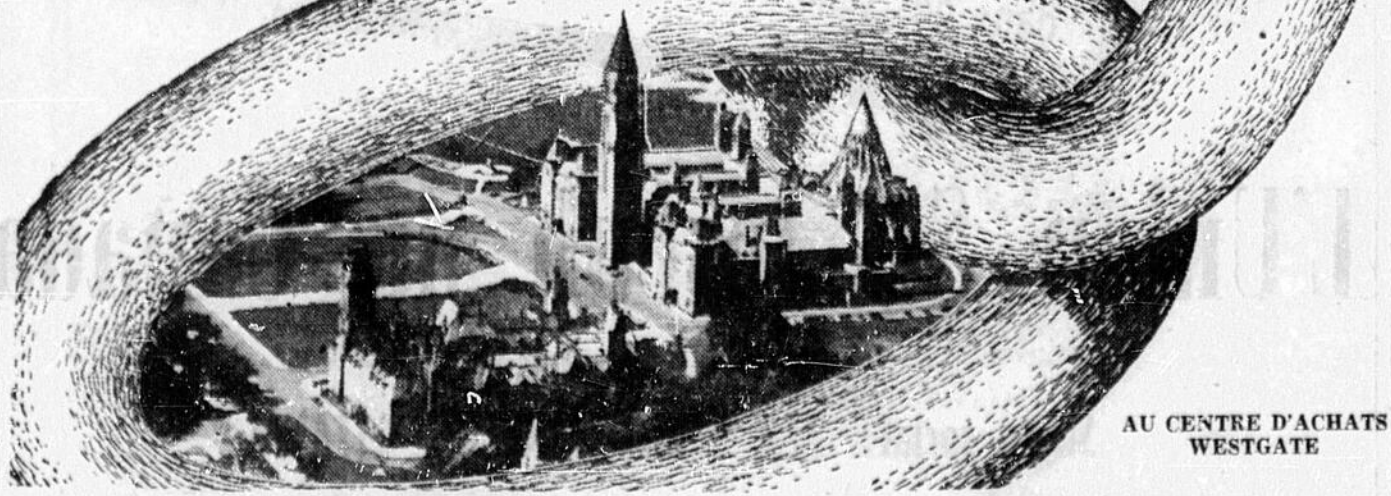
Directeurs: M. Albert Dalpé, Mlle Pierette Potvin,
M. Fernand Barsalou, M. René Poirier

Steinberg's

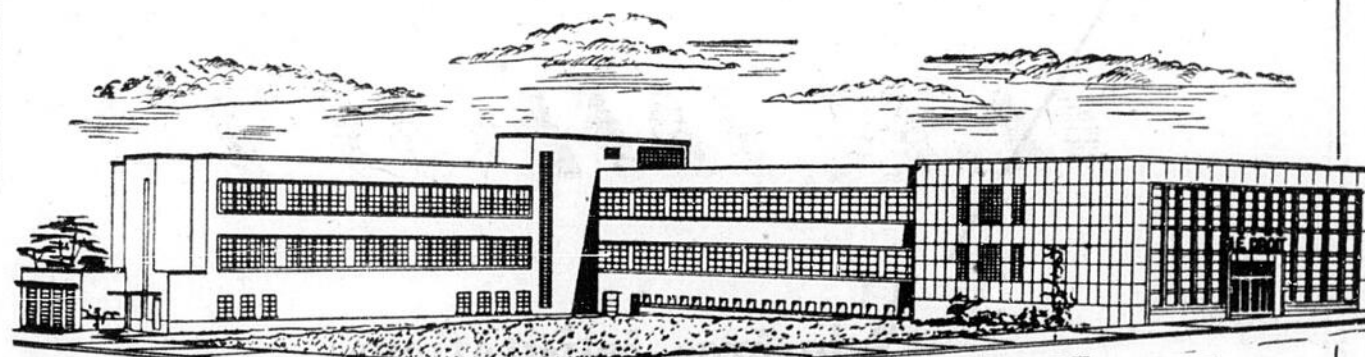
Ce nous est un grand plaisir d'offrir nos sincères félicitations au journal LE DROIT à cette magnifique occasion.

Votre progrès durant des années a été extraordinaire dans cette grande collectivité. Nous souhaitons que votre progrès dans votre nouvel immeuble soit encore plus grand.

Un
chaînon
dans le
progrès
important
d'Ottawa



AU CENTRE D'ACHATS
WESTGATE



Avec l'hommage de leurs félicitations pour les services rendus à l'Eglise et à la Patrie

Les Soeurs Grises de la Croix

de l'Archidiocèse d'Ottawa

offrent au journal

LE DROIT

à l'occasion

de l'inauguration de son
nouvel édifice

LEURS VOEUX D'UN APOSTOLAT
ET D'UNE PROSPERITE CONSTANTE

En une seule fin de semaine, deux pleines pages du "Droit"

Et ce n'est là qu'un des "exploits" du doyen de nos journalistes, M. Victor Barrette (l'Oncle Jean)

Par Jean-Charles DAoust

Parler du "Droit", qui inaugure son nouvel immeuble du dernier perfectionnement rue Rideau, n'est-ce pas évoquer ce que les patriotes surnomment non sans raison "le miracle franco-ontarien"? Et chez les personnages légendaires dont les noms resteront à jamais associés à notre journal de survivance, d'instinct les noms du "Père Charles" et du professeur Gil-O. Julien, de regrettable mémoire, de Charles Gauthier, de l'Oncle Jean" et d'Emile Boucher reviennent sur toutes les lèvres.

Le seul survivant de l'épopée qui demeure toujours sur la brèche est bien Victor Barrette que deux générations de Franco-Ontariens ont aimé et admiré comme "l'Oncle Jean" mais dont la renommée dépasse même les frontières du Canada comme écrivain, orateur et apôtre laïc.

Au risque de froisser sa modestie typique, l'auteur du présent article a le redoutable honneur de vous faire connaître quelques-unes de ses nombreuses réalisations, de vous rappeler sa contribution prodigieuse à l'Eglise et à l'Etat, son rôle vraiment providentiel depuis 35 ans au service de notre journal.

Son amour de la jeunesse explique peut-être pourquoi Victor Barrette semble demeurer lui-même éternellement jeune et alerte bien qu'il doive fêter le 67e anniversaire de sa naissance le 20 mai.

Toujours souriant, même dans les épreuves, Victor Barrette abat l'ouvrage de plusieurs hommes sans se précipiter, sans briser les vitres, sans bousculer, sans élever la voix de sorte que le visiteur à 100, rue Georges, puis à 98 de la même rue, à 368, rue Dalhousie et maintenant à 375, rue Rideau, se demande comment

un homme d'apparence si jeune et calme, aux allures toujours distinguées a pu écrire quelque 63,000 articles (en moyenne 1,800 par année), rédiger les pages littéraires, les chroniques de cinéma, les billets, la page de l'agriculture, la page d'éducation, la page de religion, la page des femmes, la page des enfants (et nous en passons), diriger des voyages patriotiques à Québec, Cornwall, Pembroke, Carleton Place, enflammer les foules par ses éloquentes discours, publier des brochures et travaux historiques, planter 114 croix de Jacques Cartier par toute la province d'Ontario, enfin insuffler à l'âme française de sa province adoptive les plus nobles sentiments qui soient?

Comme Jeanne d'Arc

Cet incomparable chevalier de la plume et de la tribune, honoré par l'Eglise et par ses compatriotes reconnaissants, a vu le jour à Joliette le 20 mai 1888, fils de Camille Barrette et de Marie-Louise, d'une de nos belles familles d'éducateurs. Comment donc a-t-il été attiré dans la province d'Ontario?

"J'avais environ dix ans quand je vins à Ottawa la première fois, nous confiait l'Oncle Jean. J'accablais mon père et mon grand-père à une Exposition agricole dans la belle région de la Ferme expérimentale. En franchissant une haie, le petit homme que j'étais fut saisi d'effroi en entendant à deux reprises une voix qui lui disait: Victor, tu reviendras à Ottawa. Ta mission sera ici!"

Le bambin aux boucles blondes courut en vitesse auprès de ses parents qui le devançaient de deux cents verges mais leurs paroles réconfortantes ne réussirent pas à le calmer. "Ce soir-là, dans une chambre d'un modeste hôtel de la rue Broad, rappelle

M. Barrette, j'eus peine à dormir. Et plus tard, dans ma vie, j'ai constaté que sans cesse les voix de 1898 m'appelaient à Ottawa, auprès de mes compatriotes de l'Ontario..."

Petit-neveu de l'abbé Norbert Barrette, premier professeur, et de son frère Théo, premier élève du collège de Joliette, le jeune Victor fit ses études au même collège et s'éprit d'une éternelle passion pour la littérature française. Lecteur des morceaux choisis pendant les repas des pensionnaires comme c'était alors la coutume dans nos collèges, Victor Barrette rêvait de devenir prêtre et éducateur. Malheureusement sa surdité croissante devait le priver de ce bonheur.

Dans une parenté qui compte un honorable Antonio Barrette, un député Maurice Breton, un honorable Edouard Asselin, un Dr D. Massicotte, un Albert Geoffroy, un avocat Camille Bonin, le futur journaliste ne tarda pas à se passionner pour l'étude des questions sociales, économiques et politiques même si les lettres demeuraient son violon d'Ingres. Louis Veilliot était son modèle. Les articles et les livres du directeur de "L'Univers" lui traçaient la voie qu'il devait suivre.

Tout d'abord son père ne voyait pas d'un bon oeil sa vocation de journaliste. Au début du siècle, la presse catholique n'existait pas au Canada français et les quotidiens de langue française s'efforçaient de monter leurs tirages avec des reportages sensationnels, parfois même fantaisistes.

Victor Barrette entra donc chez les Clercs de Saint-Viateur, fut professeur d'histoire, de littérature et de rhétorique à Joliette et à Rigaud... mais malgré les obédiences d'une ville ou d'une maison à une autre, la Provi-

dence devait le diriger vers Ottawa où le R. P. Charles Charlebois, O.M.I., dirigeait les destinées du jeune journal de survivance, "Le Droit".

Un conseil d'Omer Héroux

"A cause de ma surdité, avoue M. Barrette, je dus à regret abandonner la soutane. J'avais connu Omer Héroux à Québec avant la fondation du "Devoir". Je passai à son bureau et il me conseilla de venir faire du journalisme à Ottawa."

Ce fut ainsi que le 14 avril 1921, Victor Barrette entra au "Droit" d'abord à titre de correcteur d'épreuves et de rédacteur. A cette époque il partageait un bureau avec un autre vétéran de notre journal, demeure toujours actif et pétillant, M. Alfred Verreault. Leur bureau du troisième étage, angle Dalhousie et George, devenait plus récemment la voûte de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario.

M. Barrette, dans son nouveau bureau de la rue Rideau, en est bien à son huitième déménagement en 35 ans au "Droit". Mais lui qui a connu les jours orageux de "la grève", les croisades en faveur de la survivance, de telles mutations doivent lui sembler secondaires.

Sous les pseudonymes de Bayard, Viator, Louis Hébert, Vaugelas, Jeanne Le Ber, Touchatout, Oncle Jean, Victor Barrette manifeste son extraordinaire talent dans tous les domaines. Chaque soir ses billets inspirent, réconfortent et éclairent nos lecteurs. De 1933 à 1948, il trouve le temps d'analyser et de censurer les films dans ses chroniques de cinéma du "Droit".

Des milliers d'articles, de discours et de conférences, des millions de mots inspirés coulent de sa plume, agrémentent les pages du "Droit", font aimer notre belle langue française, appuient l'oeuvre du Père Charles, de l'Association d'éducation, de nos paroisses et institutions.

En une seule fin de semaine, chez lui, il rédigera deux pages solides du "Droit". Evidemment, M. Barrette se demandera ou



M. VICTOR BARRETTE

Croix Pro Ecclesia et Pontifice

nous avons puisé ces renseignements... c'est un secret du métier.

U.C.F.-O., Sections juvéniles, Scoutisme, Liges du Sacré-Coeur

Doué d'une élocution remarquable, Victor Barrette demeure partout en très grande demande. Son talent se manifeste dans toutes les grandes occasions. Ceux qui ont entendu l'Oncle Jean expliquer aux jeunes la portée et les leçons d'un pèlerinage sur la tombe de Samuel Genest ou de Jeanne Lajoie, au monument de Dollard à Carleton Place, en conservent un souvenir ému. Il fut l'orateur de circonstance aux fêtes de Dollard, deux fois à celles de la Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, aux ralliements des Retraites fermées et des Liges du Sacré-Coeur, deux fois aux Semaines sociales, au Congrès de la langue française, aux congrès d'enseignement, aux congrès des cultivateurs catholiques et nous en passons.

En 1929, avec le regretté Père Charlebois, il fonda l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens. A l'automne de 1937, il apporte son aide à la fondation des Sections juvéniles. Le scoutisme a bénéficié de son dévouement. Chaque

fois qu'une ville ou une paroisse élève sa Croix de Cartier, la voix captivante de Victor Barrette s'élève et comme un clairon elle rallie les énergies et ranime les courages.

Une centaine de sections juvéniles de l'Ontario conserveront une éternelle gratitude à leur cher oncle Jean. L'affection est mutuelle puisque nos braves petits patriotes lui confient la mission délicate de présenter leur Bouquet spirituel au Saint-Père en 1950 à l'occasion de l'Année Sainte. Les jeunes protégés de Victor Barrette avaient tressailli de joie et partagé la fierté des lecteurs du "Droit" en 1937 quand il fut décoré, sur demande de Mgr Vachon, de la Croix pontificale "Pro Ecclesia et Pontifice".

Ce modeste travailleur dans la vigne du Seigneur se voyait honorer par ses milliers d'amis, ligues du Sacré-Coeur qui l'élisaient l'un dernier à leur présidence diocésaine.

Puisque nous y sommes, pour-

quoi ne pas rappeler que le doyen de "la boîte" est Chevalier de l'Ordre du Bon Parler Français, membre de l'Ordre de la Fidélité, décoré par le Comité de la Survivance Française, membre d'honneur à vie de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, membre du mérite scolaire du Nouveau-Brunswick, et nous en passons.

Au seuil du crépuscule, le brillant journaliste, l'ardent patriote, l'historien et l'écrivain, le remueur de foules, l'animateur de toutes les nobles causes conserve sans doute le souvenir ému de "la voix" qu'il avait entendue alors que, bambin, il visitait Ottawa pour la première fois en 1898.

Comme Franco-Ontarien qui a tant bénéficié des leçons de fierté et de courage données par Victor Barrette au cours de sa longue et fructueuse carrière, l'auteur de ces lignes espère que "l'Oncle Jean" ne lui en voudra pas trop pour ses indiscrétions. Aux Trois-Rivières, où pendant

deux ou trois ans, au pied du Flambeau, des milliers de personnes ont été ravies par les "tableaux d'histoire" de Victor Barrette à l'occasion du quatrième centenaire de la Cité de La-Violette et de Duplessis, comme à Ottawa où, en 1937, 8,000 spectateurs ont ovationné les meilleurs artistes d'Ottawa qui avaient interprété les deux tableaux historiques et le chœur parlé de Barrette à l'occasion du Congrès de la langue française, à Joliette, sa ville natale, à Montréal, à Québec, à Rome, à Paris et partout où rayonne la vie française et catholique on associe sans doute son nom à celui du "Droit" à l'occasion de l'inauguration du vaste bâtiment de la rue Rideau.

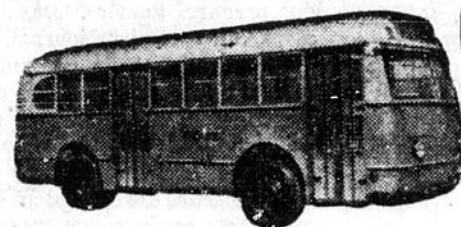
Fierté, initiative et désintéressement. La noble devise de l'Oncle Jean restera à jamais gravée dans le cœur des Canadiens français.

* Son tour de force: huit (8) articles de fond longs d'une colonne et demie chacun, 40 chroniques pour enfants, en deux jours.

Nos hommages au grand quotidien français

LE DROIT

qui défend la langue et les droits des Canadiens français depuis 42 ans



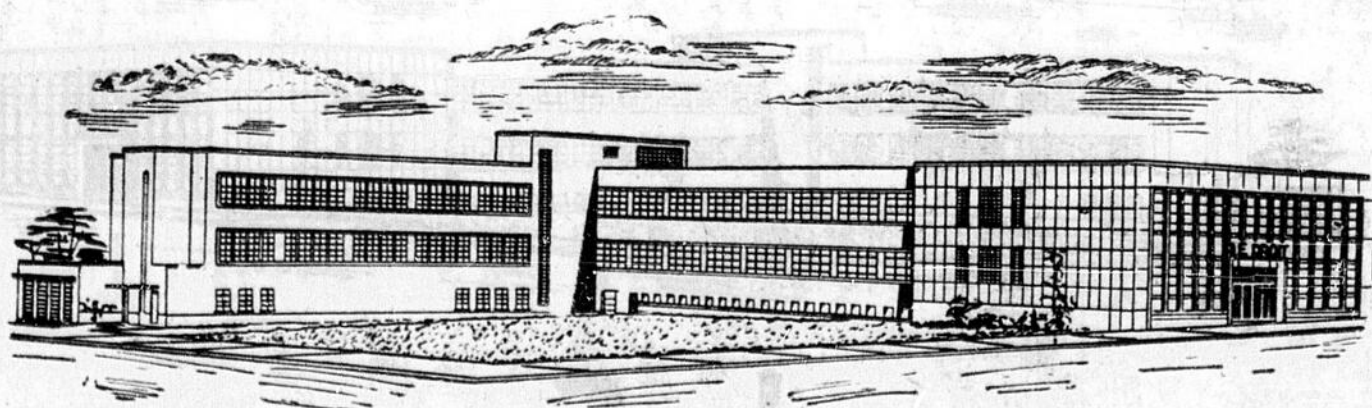
le Transport Urbain de Hull Ltée

En souhaitant une EXISTENCE AGRÉABLE

au journal

LE DROIT

Nous lui offrons nos meilleurs vœux à l'occasion de l'ouverture de son nouvel édifice. Elle démontre que la dignité, l'efficacité et l'amenité réunies en un tout harmonieux ont présidé à sa conception



AMEUBLEMENTS DE BUREAUX, MEUBLES POUR USAGE SPECIAL, PUPITRES EN ACIER, TABLES COMMUNES, ARMOIRES, MOBILIER GENERAL DE BUREAU, FOURNITURES ET MATERIEL DE CLASSEMENT

H. H. POPHAM AND COMPANY Limited
48 QUEEN ST., OTTAWA • PHONE 2-1135

Nos félicitations

au

journal

LE DROIT

à l'occasion de l'ouverture officielle de son vaste édifice moderne



Nous présentons nos meilleurs souhaits

Visitez notre Tea Wagon

112, RUE RIDEAU
EDIFICE OGILVY

RUE BANK
ANGLE QUEEN

MORRISON-LAMOTHE BAKERY LIMITED
FABRICANTS DE PAINS PAN-DANDY — POURVOYEURS

ECHO DRIVE

2-4811

OTTAWA



Le "Kodagraph" est un appareil très utile au "Droit". Il permet la consultation rapide des journaux enregistrés sur micro-film.

L'influence du "Droit" à Hull augmente chaque jour

Par Lionel MARLEAU

Le journal "Le Droit" a toujours joué un rôle d'avant-garde dans la ville de Hull. Il est, en réalité, le journal quotidien de Hull, entièrement dévoué aux intérêts de la ville et de la population. Chaque jour, il entre dans des milliers de foyers pour renseigner et éclairer ses lecteurs sur ce qui se passe dans la région, au pays et dans le monde entier.

La "page de Hull" est devenue une véritable tradition au "Droit". Il n'est pas rare de voir certains lecteurs hullois ouvrir leur journal en page 4, qui est la page de Hull, avant même d'avoir jeté un coup d'oeil sur les premières pages. C'est là qu'ils trouvent les nouvelles locales qui les intéressent, de même que les éditoriaux traitant de questions d'intérêt régional.

Pour donner à ses lecteurs hullois le meilleur service d'information qui soit, le "Droit" possède un bureau à Hull même. Grâce à ce bureau, il couvre entièrement la ville de Hull et toute la région de l'Ouest québécois, s'étendant principalement aux comtés de Hull, Gatineau, Papineau et Pontiac.

La page de Hull n'est pas une innovation récente du "Droit". Pour ceux qui se demanderaient quand le "Droit" a commencé à s'intéresser à la ville de Hull, disons immédiatement que cet intérêt remonte à la publication du premier numéro. Dans les plans du premier journal, en effet, on constate que l'on voulait réserver une place spéciale dans les pages du "Droit" à la nouvelle de Hull. Depuis lors, notre journal a toujours consacré une bonne partie de ses colonnes à rapporter et à commenter les nouvelles hulloises.

Il est vrai que le "Droit" a été fondé d'abord et avant tout pour la défense des droits de la minorité française et catholique en Ontario. Mais ses fondateurs étaient aussi convaincus que le journal avait une mission de première importance à accomplir auprès de la population de son milieu naturel, tant du côté québécois que du côté ontarien. C'est pourquoi, tout en poursuivant son but premier, il n'a pas cessé de s'intéresser de près, dès ses débuts, aux activités de la population de Hull et de la vaste région qui l'entoure. Aussi a-t-on raison de dire que le "Droit" est le journal des Franco-Ontariens et des Canadiens français de la partie occidentale de la province de Québec.

Le bureau de Hull

Le bureau du "Droit" à Hull possède aussi son histoire. Il a eu des débuts modestes, comme le journal lui-même.

Dans les premiers temps, le journal ne pouvait pas se permettre d'avoir son propre bureau organisé dans Hull. Il fallait donc que le journaliste, chargé de la nouvelle de Hull, traverse d'Ottawa, chaque jour, pour suivre les principaux événements et les activités des corps publics et des associations.

Le "Droit" a ouvert son premier bureau de Hull, rue Principale. Ce bureau a déménagé par la suite à la Bourse du Travail, rue Langevin, où il a été pendant plusieurs années. Il est aujourd'hui situé dans l'édifice du "Centre", rue Notre-Dame, près des locaux du poste CKCH.

Lorsque le nouvel édifice du poste sera construit, angle Laval et Hôtel-de-Ville, le bureau du "Droit" occupera de nouveaux bureaux modernes encore plus vastes.

Des journalistes de valeur ont assumé la direction de la page de Hull. On se souviendra sans doute des regrets de Thomas Poulin et Henri Lecard. Ce dernier, plus particulièrement, a certainement laissé sa marque dans l'histoire de la ville de Hull.

Il y a eu par la suite M. Jean-Paul Vanasse, qui est actuellement attaché au service d'information de l'Office national du Film, à Ottawa. Plusieurs autres journalistes ont également fait des stages plus ou moins longs au bureau de Hull.

Aujourd'hui, le bureau de Hull est établi en permanence. Ses nouvelles sont continuellement au service de la population. Ils sont aux aguets pour que les lecteurs du "Droit" soient les mieux renseignés et les plus éclairés sur ce qui se passe dans la ville et dans la région.

Il n'y avait qu'un seul journaliste du "Droit" à Hull, au début. Il y en a maintenant deux et parfois trois. De plus, au service de nouvelles proprement dit s'ajoute un service de rédaction, qui voit à commenter les nouvelles dans des éditoriaux, qui paraissent en page de Hull deux ou trois fois par semaine.

L'information

Les informations les plus variées parviennent au bureau de Hull, chaque jour. Tous ces renseignements sont vérifiés, complétés, puis exposés sous forme de nouvelles pour être envoyés à Ottawa pour publication. Un éditorialiste pourra ensuite commenter certaines de ces nouvelles, dans le but d'éclairer davantage les lecteurs et leur faire voir ce qui découle des nouvelles. Il est évident que le bureau de Hull se tient constamment en relation avec le bureau principal d'Ottawa d'où il reçoit ses directives générales.

Au point de vue de nouvelles, la page de Hull regorge d'informations de toutes sortes, dans les domaines municipal, scolaire, paroissial et même provincial. Elle tient ses lecteurs au courant de ce qui se passe à l'hôtel de ville en donnant un compte rendu détaillé des délibérations du Conseil de ville et des comités municipaux et en suivant le travail des départements de la ville. Hull en général et à favoriser

le développement de la ville. A cause de l'attitude ferme qu'il a prise dans les questions d'intérêt public, il s'est mérité le respect de tous.

Le "Droit" a été à l'avant-garde des grandes campagnes de moralité. Il a dénoncé énergiquement les abus de toutes sortes. Au point de vue de l'administration publique, il a encouragé l'honnêteté et la compétence. Il n'a pas hésité à prendre une part active aux campagnes électorales municipales lorsque le bien public ou la moralité était en jeu.

Le "Droit" a suggéré la fondation d'associations et l'établissement d'institutions dont la ville de Hull avait besoin. On se souviendra de la campagne qu'il a menée pour la construction du nouvel hôpital de Hull, qui commencera incessamment. Les éco-

les primaires et les institutions d'enseignement ont toujours reçu l'appui du journal, surtout en périodes difficiles. Enfin, le "Droit" a été au premier rang pour réclamer un traitement équitable à l'Ouest du Québec et pour encourager l'établissement de nouvelles industries.

A l'occasion de l'inauguration de son nouvel édifice moderne, le "Droit" ne formule qu'un vœu: c'est qu'il puisse continuer à servir fidèlement la population canadienne-française de la région, grâce à des services améliorés, et qu'il puisse compter en retour sur l'appui et l'encouragement qu'il a toujours reçus dans le passé. En progressant lui-même, le journal pourra travailler plus efficacement au progrès et à l'avancement de la ville de Hull et de toute la région.

Félicitations

au journal Le Droit

à l'occasion de l'inauguration de son nouvel immeuble

Salon Raymond

Hair Stylist

Propriétaire: Mme LUCIEN RAYMOND

530, rue Saint-Patrice — Ottawa

Téléphone 4-7592

Les chefs de l'information

C'est à l'information que les chefs ont changé le plus souvent. En quarante ans, il y en eut quatorze.

A. M. Moïse Lavoie revient l'honneur d'avoir été le premier. Il passa presque aussitôt au Service fédéral de la traduction. Des 1913, M. Charles Gagné lui succédait. Puis ce fut M. Albert Carle, de 1913 à 1914, et M. J.-A. Foisy, de 1914 à 1916. M. Carle assumait de nouveau les fonctions de 1916 à 1917.

L'un après l'autre, en 1918, M. Thomas Poulin qui devait dans la suite passer à l'Action catholique, de Québec, M. Charles Gautier, le futur rédacteur en chef du Droit, et M. J.-A. Olivier, occupèrent le poste.

En 1919, c'était M. Donat Kavanagh, devenu par la suite chef de l'information à la Patrie, de Montréal; en 1920, M. Edgar Boutet, aujourd'hui greffier adjoint à l'Assemblée législative de Québec, et, en 1921, M. J.-A. Caron.

Pendant ses huit premières années d'existence, le journal eut

donc au moins dix chefs de l'information.

Avec l'arrivée de M. Emile Boucher en 1921, la situation se stabilisa. M. Boucher remplit le poste jusqu'en 1934, alors qu'il passa au Service fédéral de la traduction. Aujourd'hui, il est traducteur en chef du Bureau fédéral de la Statistique.

Puis les chefs de l'information commencèrent à se succéder, mais un peu moins rapidement qu'au début du Droit. M. Augustin Potvin remplaça M. Boucher en 1938 jusqu'en 1941. M. Camille Hudon devint alors chef de l'information. Il occupa ce poste jusqu'en 1947. M. M. Potvin et Hudon font aujourd'hui partie du Service fédéral de la traduction.

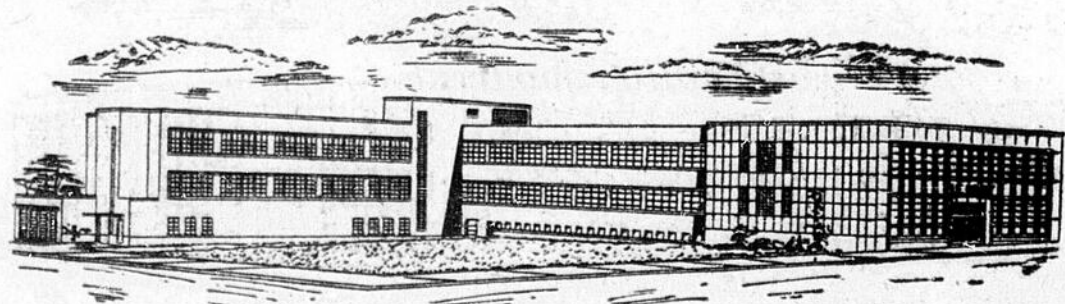
M. Gérard Bernier succéda à M. Hudon en 1947, pour devenir en 1953 directeur de "l'Hebdo-Revue". M. Clément Brown devint chef de l'information le 19 octobre de la même année, tout en demeurant adjoint du rédacteur en chef. Son adjoint est M. Jean Taillefer, directeur de l'information locale.

Nos meilleurs vœux

de succès

au journal

LE DROIT



à l'occasion
de l'inauguration
de son nouvel édifice

F. SLOVER Ltée

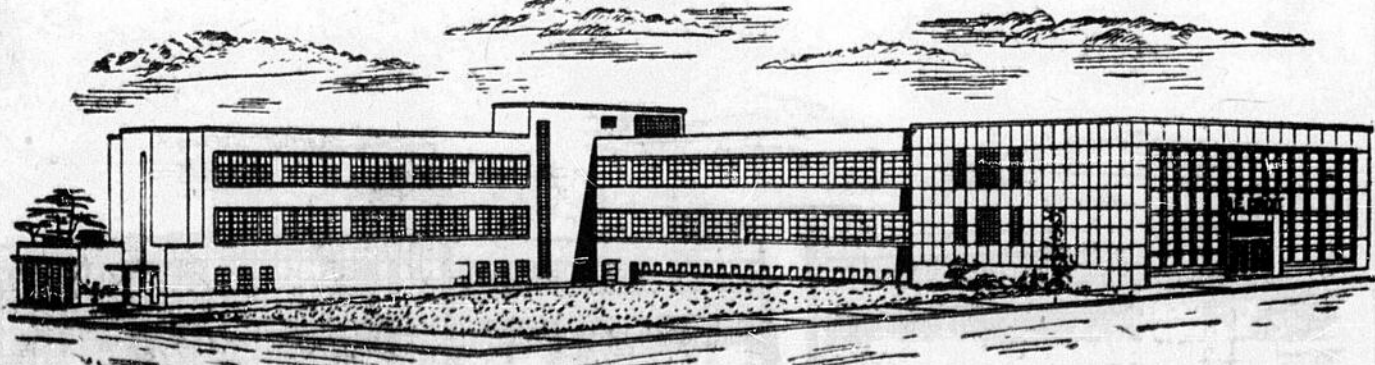
MAGASIN A RAYONS

Angle William et York, Ottawa

Nos hommages
aux directeurs et aux employés
du journal

LE DROIT

à l'occasion de l'inauguration
de leur spacieux nouvel
immeuble de plus \$1,000,000



**J. S.
ROBERTSON
ENRG.**

SPECIALITE: ROULEAUX D'IMPRIMERIE

175 ouest, rue Lagachetière, Montréal

"Le Droit" a toujours préconisé une politique essentiellement canadienne

Par Camille L'HEUREUX

L'attitude de notre journal en politique intérieure est nette et claire: le **Droit** préconise une politique essentiellement canadienne.

Sur le plan intérieur d'abord, cela signifie le respect de l'esprit de la Confédération, fondement de la nation canadienne.

A l'origine de la Confédération, apparaissent deux groupes ethniques, différents par la langue, la religion, les institutions, la culture et les traditions, l'un d'origine française et l'autre de souche anglaise. Désireux de mettre fin au conflit qui les opposait depuis le commencement du régime britannique et d'édifier enfin une commune patrie dans le respect mutuel de leur épanouissement respectif, ils ont consenti librement à constituer une fédération qui, tout en créant un gouvernement central pour les questions communes, assurerait à chaque province, notamment à la province française du Québec, sa pleine autonomie politique et fiscale, indispensable au développement de sa population selon ses aspirations traditionnelles.

Un accord contractuel

Cette entente sacrée, intervenue entre les deux groupes ethniques, les provinces signataires, et entérinée dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord par le Parlement anglais, n'est pas une simple loi ordinaire, mais un pacte, un traité, un compromis, auquel on ne peut apporter de modifications sans le consentement des parties contractantes.

C'est bien ainsi que les hommes d'Etat canadiens et anglais qui ont participé à l'établissement de la Confédération l'ont compris.

On retrouve constamment, en effet, les mots de "traité", de "contrat", de "compromis", de "pacte" dans la bouche des Pères de la Confédération. "Traité entre les différentes colonies", dit John A. Macdonald; "traités des nations", affirme Etienne-Pascal Taché; "notre pacte", soutient George Brown; "traité... conclu et signé par nous tous", proclame D'Arcy McGee. Nous pourrions multiplier des affirmations semblables de la part de M. Adderley, sous-secrétaire d'Etat britannique, et de lord Carnarvon, secrétaire d'Etat pour les colonies, lors de la présentation du projet de la Confédération au Parlement anglais. Cette interprétation est encore celle de tous les premiers ministres du Canada, de sir John A. Macdonald à Mackenzie King, celle des hommes d'Etat britanniques, depuis Carnarvon et Adderley jusqu'à Winston Churchill, et celle du Conseil privé d'Angleterre.

Cette entente sacrée, d'autre part, repose sur deux principes fondamentaux. Le premier, c'est l'égalité des deux races fondatrices du Canada aussi bien dans le reste du pays que dans le Québec, et le second, l'autonomie provinciale permettant à chaque

province de se développer librement selon les caractères propres de sa population, tout en accordant à sa minorité ethnique et à sa minorité religieuse, l'égalité de traitement avec la majorité.

Nous pourrions de nouveau multiplier les citations. Qu'on nous permette de n'en rappeler que deux, l'une touchant l'égalité de droits des deux partenaires de la Confédération, et l'autre relative au statut spécial de la langue française dans le nouvel Etat. Sir John A. Macdonald, premier ministre du temps, disait: "Il n'y a ici ni vainqueurs ni vaincus. Nous avons maintenu une Constitution sous l'égide de laquelle tous les sujets britanniques sont, à l'heure actuelle, dans une condition d'égalité absolue, jouissant de droits égaux en tous domaines: langue, religion, propriété, droits personnels". Par là, en particulier, de la langue française, le même homme d'Etat s'exprimait en ces termes: "Les délégués de toutes les provinces ont consenti à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait fondée la Confédération".

Même si la lettre de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'est pas aussi explicite qu'il le faudrait, il est évident que l'esprit de la Confédération est de reconnaître des droits égaux en toutes matières, non seulement dans le Québec, mais dans le reste du pays, aux deux groupes ethniques associés dans l'édification d'une grande patrie commune.

Nombreuses campagnes

La défense de ces deux principes a donné lieu à de nombreuses campagnes dans notre journal.

1. — Toujours nous avons maintenu le caractère contractuel de la Confédération contre ceux qui considèrent l'Acte de l'Amérique britannique du Nord comme une simple loi que la majorité du Parlement fédéral peut modifier à sa guise; toujours aussi nous avons préconisé la nécessité de reviser la Constitution en vue d'en conformer la lettre à l'esprit.

2. — C'est parce que la Confédération est une libre et volontaire association de deux peuples jouissant de droit égaux en toutes matières que nous avons réclamé:

A) Pour les minorités franco-canadiennes des provinces anglo-canadiennes, la facilité de recevoir une éducation française et catholique à tous les échelons de l'enseignement et l'égalité de traitement de leurs écoles avec celles de la majorité.

B) La reconnaissance pratique du bilinguisme au Parlement fédéral, dans les services fédéraux, sur les chèques, les timbres et la monnaie, dans l'armée, la marine et l'aviation, à la radio et à la télévision, dans les cours, etc.

C) Une juste représentation des nôtres dans le cabinet fédé-

ral, dans les cabinets provinciaux, aux parlements du Canada et des provinces, dans les services civils à tous les échelons, dans le service diplomatique, dans la magistrature, dans l'attribution des contrats publics etc.

3. — Jamais nous n'avons perdu une occasion de combattre les empiétements du pouvoir central sur le domaine réservé aux provinces et, à l'encontre de ceux qui cherchent sans relâche à accroître la centralisation de l'autorité entre les mains d'Ottawa, nous avons toujours demandé le respect de l'autonomie politique et fiscale des provinces, clef de voûte de la Confédération.

Cette énumération ne prétend pas épuiser toutes les campagnes auxquelles la défense de ces deux principes a donné lieu dans notre journal. Elle vise simplement à indiquer notre manière de comprendre cette défense.

Politique extérieure

Avec non moins de ténacité, le **Droit** revendique une politique essentiellement canadienne sur le plan extérieur. Cette politique repose sur les principes généraux suivants:

1. — Le Canada est notre unique patrie et tout Canadien lui doit sa loyauté entière et indivisible.

2. — Notre politique extérieure ne saurait compromettre l'unité fondamentale de la Confédération, cette libre et volontaire association de deux peuples jouissant de droits égaux en toutes matières, en vue d'édifier une commune patrie.

3. — Le droit chrétien doit avoir la suprématie sur la force et les véritables valeurs de la civilisation chrétienne ne doivent pas être sacrifiées aux intérêts matériels.

4. — Nous devons accepter entièrement notre responsabilité internationale, en tant que membre de la grande famille des nations, dans la poursuite de la véritable paix et de la prospérité commune temporelle.

Appuyé sur ces principes, notre journal a réclamé d'abord, pour le Canada, son statut de nation souveraine, son émancipation coloniale complète, le droit à la direction de sa politique extérieure sans immixtion d'autres nations.

Depuis cette reconnaissance juridique, nous demandons les attributs extérieurs de cette souveraineté: un hymne national officiel, un drapeau national distinctivement canadien, et nous avons revendiqué la suppression de tous vestiges coloniaux: canadienisation de la Couronne par la proclamation de nos souverains comme roi et reine du Canada, canadienisation du représentant officiel de la Couronne au Canada par la nomination d'un Canadien comme vice-roi, canadienisation de notre Constitution

par son rapatriement et par l'abolition des appels au Parlement anglais et au Conseil privé d'Angleterre, canadienisation de notre service diplomatique par l'abandon du recours au service diplomatique anglais pour la représentation du Canada en certains pays.

Plein exercice de notre souveraineté

C'est également au nom des principes généraux ci-haut énumérés, que le **Droit** demande d'abord la collaboration du Canada avec ses voisins naturels.

Le Canada, en effet, est pays d'Amérique. Avant tout, certes, nous sommes des Canadiens et entendons le demeurer, mais nous sommes aussi des Nord-Américains, assurément d'origine franco-anglaise, mais des Nord-Américains. C'est donc avec les Etats-Unis que notre collaboration s'impose en premier lieu. Tant que les circonstances actuelles seront ce qu'elles sont, notre sort économique et militaire restera lié avant tout et par-dessus tout, avec celui des Etats-Unis. Telle est la conséquence de notre commune position géographique et économique. Aussi devons-nous collaborer entièrement avec nos voisins pour la défense de l'Amérique du Nord.

En tant que pays d'Amérique, le Canada ne saurait également se désintéresser des nombreux pays qui s'étendent du Mexique jusqu'au détroit de Magellan et avec lesquels il possède de nombreux liens culturels et économiques.

Aussi devons-nous tout faire pour développer nos relations avec ces pays. C'est pourquoi le **Droit** a toujours cru que le Canada devait faire partie de l'Union panaméricaine.

Si par la géographie et l'économie notre pays appartient à l'Amérique, il est politiquement, toutefois, membre du Commonwealth des nations. Que cela plaise ou non, voilà un autre fait dont le Canada, tant qu'il fera partie de cette libre association, doit tenir compte dans sa politique extérieure. Au sein de cette libre et volontaire association de peuples jouissant de droits égaux en toutes matières, les intérêts canadiens, en tant que canadiens, doivent inspirer notre attitude à prendre. En d'autres termes, notre collaboration avec le Commonwealth des nations ne doit pas se faire sur le plan colonial. Le Canada doit respecter les intérêts légitimes de ses associés, mais exiger d'eux le respect des siens.

Nous réclamons une même politique essentiellement canadienne à l'égard du reste du monde. Pour sa part, le **Droit**, a toujours manifesté une grande sympathie envers la France, la Belgique, l'Irlande, la Suisse, l'Italie, la Pologne non communiste, la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Adversaire de tout impérialisme culturel, économique ou militaire, il a défendu les nations opprimées, qu'elles soient d'Europe, d'Asie ou d'Afrique, au nom de la primauté des valeurs humaines et du droit sur

les intérêts matériels et sur la force brutale.

Ce n'est pas, enfin, par le truchement du Commonwealth des nations, mais au sein des Nations Unies que le Canada doit principalement jouer son rôle international. Les Nations Unies, malgré leurs imperfections, doivent constituer un des pivots de la politique extérieure du Canada. Nous croyons à la nécessité de créer et de maintenir un organisme international au sein duquel les peuples régleront leurs différends par la raison et qui assure la sécurité collective de ses membres. Mais, tant que les Nations Unies n'auront pas atteint ce but, nous pensons également que cette sécurité doit s'organiser sur la plan régional dans le cadre de cet organisme international. Aussi notre journal appuie-t-il de toutes ses forces le Pacte atlantique.

Le Canada doit être prêt à faire tout ce qu'il est nécessaire pour empêcher la Russie communiste de dominer politiquement le reste du monde libre et de le réduire en esclavage. Certes, on ne détruira pas le communisme par les armes, mais on le réduira plutôt par le retour à Dieu, la réforme des mœurs, des institutions et de l'économie. Cependant, d'ici là, pour décourager toute agression de la part des Etats communistes, les peuples libres doivent être militamment assez puissants. Voilà pourquoi les démocraties occidentales ont le devoir de se tenir prêtes à toute éventualité.

Les rédacteurs en chef

Jusqu'à présent, notre journal n'a eu que quatre rédacteurs en chef. Ce sont MM. J.-A. Caron, J.-A. Foisy, Charles Gautier et Camille L'Heureux.

M. Caron, qui fut le premier, exerça ses fonctions de 1913 à 1916. C'était un journaliste franco-américain, que le Syndicat d'Ouvriers Sociaux, Liés, société éditrice et propriétaire du **Droit**, avait engagé, dès décembre 1912, pour travailler à l'organisation du nouveau journal. En février 1913, c'est-à-dire quelques semaines avant la publication du premier numéro du journal, il fut nommé officiellement rédacteur en chef. M. Caron fut le premier employé du **Droit**.

En 1916, M. J.-A. Foisy remplaça M. Caron comme rédacteur en chef. Après avoir fait son cours classique au collège Sainte-Marie de Monroir, il s'était rendu aux Etats-Unis où il embrassa la carrière de journaliste et connut M. Caron. C'est de là qu'il vint au **Droit**. De 1914 à 1916 il remplit les fonctions de chef de l'information, alors qu'il succéda à M. Caron, qui continuait à demeurer à l'emploi du journal. Il le quitta en 1920 pour entrer au service de l'Action catholique, de Québec et de là se rendre à la Sentinelle de Woonsocket, Rhode-Island, aux Etats-Unis.

Le troisième rédacteur en chef du **Droit** fut M. Charles Gautier. Celui-ci remplit le poste d'abord temporairement et, en 1921, il y était officiellement nommé. M. Gautier avait débuté au **Droit** comme correcteur d'épreuves avec au mois d'avril 1913. Par la suite, il devint chef de l'information et courriériste parlementaire. De 1920 à 1947, il fut rédacteur en chef, alors qu'on le promut directeur de la rédaction. Il démissionna en 1948 et entra au Service fédéral de la traduction.

M. Camille L'Heureux est l'actuel rédacteur en chef. Arrivé au **Droit** en mai 1928, il fut successivement attaché à la rédaction d'Ottawa et de Hull, avant de devenir en 1937 courriériste parlementaire. Il occupa ce poste jusqu'en 1947. Cette année-là, il fut nommé rédacteur en chef. A l'heure présente, le personnel de la rédaction se compose de M. Clément Brown, rédacteur en chef adjoint et chef de l'information, à l'emploi du **Droit** depuis janvier 1953; de M. Claude Desrosiers qui, après quelques années comme reporter, assumait les fonctions de rédacteur; de M. Victor Barrette, attaché à la rédaction depuis son arrivée au journal en 1922.

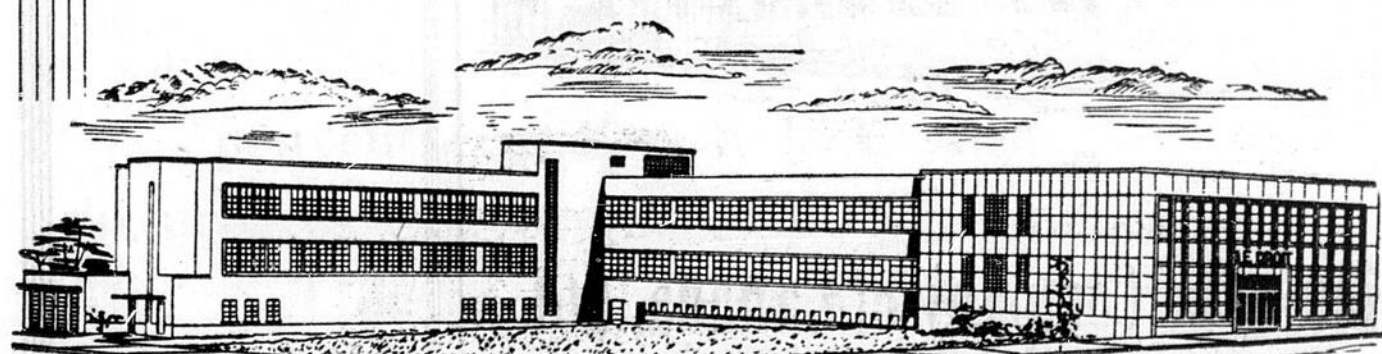


M. CAMILLE L'HEUREUX
Rédacteur en chef actuel

PATRIOTISME PRATIQUE

Pratiquons l'économie, qui consiste à tirer le meilleur parti de toutes choses. Déposons nos épargnes dans un grand établissement de crédit qui prête une large part de ses ressources à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Ainsi, nous ferons d'une pierre deux coups: notre capital d'épargne sera en sûreté et nous rapportera des intérêts, et il alimentera l'activité économique dont tout le monde profite.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE



Nos sincères félicitations

et nos meilleurs vœux

aux

rédacteurs du journal

LE DROIT

à l'occasion

de l'inauguration de leur nouvel immeuble

Le Syndicat de l'Industrie de l'Imprimerie
du diocèse d'Ottawa

est heureux de présenter

Ses plus SINCÈRES FÉLICITATIONS

au

Journal LE DROIT

à l'occasion de

l'inauguration de son nouvel immeuble



J.-Armand Morin
Président

Edouard Schingh
Secrétaire

Raymond Harper
Trésorier

Sections affiliées au Syndicat de l'Imprimerie:

INDUSTRIELLE (Le Droit)

IMPRIMERIE LECLEERC

IMPRIMERIE NATIONALE

IMPRIMERIE MARTINEAU

EMPLOYES DE BUREAU (Le Droit)

POSTE DE RADIO (CKCH)

IMPRIMERIE GAUVIN

Exigez l'étiquette syndicale sur tous vos travaux.

L'atelier de composition, ruche débordante d'activité



Une fois rédigée, la matière est envoyée à l'atelier où les linotypistes la composent sur plomb.
(Photo "Le Droit" — par Champlain Marcl)

La matière sur plomb est ensuite placée dans les formes par les typographes.
(Photo "Le Droit" — par Champlain Marcl)

Un inventeur parmi nous!

Savez-vous que nous avons un inventeur, au "Droit"?

Il s'agit de M. Théo Pichette, chef de l'atelier de composition.

Les gens qui connaissent bien M. Pichette ne s'étonnent plus de ce qu'il peut faire. Car ce spécialiste en typographie sait en faire des choses et pas des moindres.

Il a même le renom de n'avoir rien à son épreuve.

Recentement, il inventait un convoyeur propre à débarrasser, sur les tables des typographes, le plomb qui ne sert plus. M. Pichette a pu réaliser son projet après l'avoir discuté avec M. Edmond Lemieux, directeur de la publicité et d'autres chefs.

Au lieu de porter le plomb à la poubelle, les ouvriers n'ont plus qu'à le glisser sur le tapis roulant qui longe les tables.

Aucun autre journal en Amérique du Nord ne possède un tel moyen de débarrasser les tables des typos.

Les spécialistes de l'atelier de composition affirment que l'invention de leur patron pourrait améliorer tout autant la technique des autres journaux.

Un porte-parole de l'administration du "Droit" nous déclarait que l'on songe à établir des droits d'auteur à l'endroit des autres imprimeries intéressées à cette invention.

Le nouvel engin épargne aux typographes, chaque jour, plus d'une heure d'un travail rude.

M. Théo Pichette, devenu chef de l'atelier où il travaille depuis sa jeunesse, n'en est pas à sa première innovation.

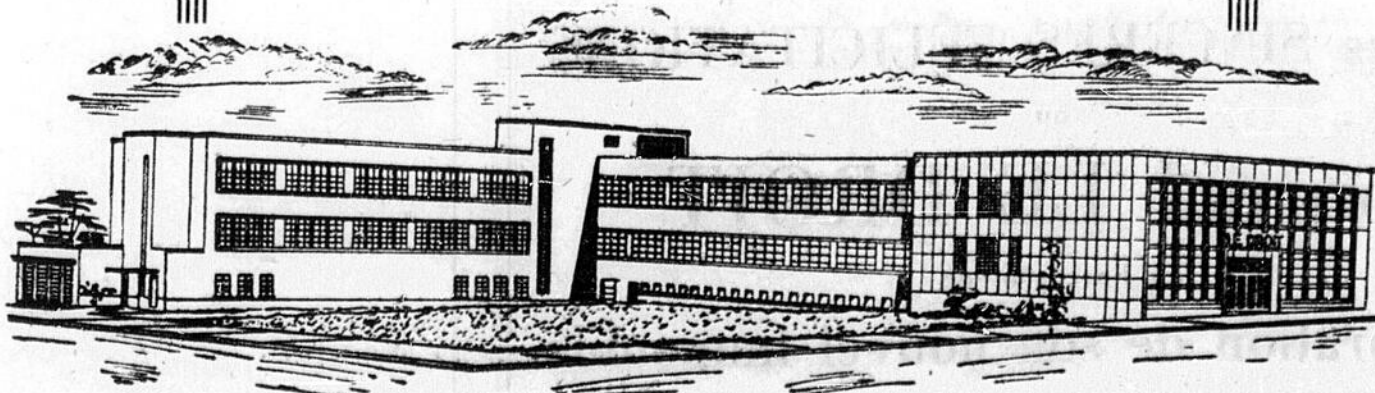
C'est lui qui a découvert l'avantage que l'on trouve à rassembler, en un établi collectif, les tables des typographes.

Les ouvriers y gagnent du temps et la mise en page y acquiert de la qualité.

L'invention de M. Pichette aura-t-elle l'avenir que les spécialistes lui prédisent? Nous le verrons.

*Il n'y a pas que la défense
des droits du français en Ontario
qui a fait l'objet de l'attention
et des efforts du "DROIT"
au cours de ses 42 années
d'existence.*

*Il s'est aussi occupé
de tout ce qui regarde
le bien social et économique des
Franco-Ontariens, de même que
des questions et des problèmes
qui intéressent le pays
et les Canadiens français.
C'est là son mérite et sa gloire.
Félicitons-le et remercions-le,
faisons les vœux les plus ardents
pour qu'il continue encore
longtemps, indéfiniment
de vivre et de prospérer.*



Bernardin & Frères

COURTIERS AGRES — TOUS LES GENRES D'ASSURANCE
BUREAU FONDE EN 1890

EDIFICE ALDRED PLACE D'ARMES MONTREAL
Chambre 305 Tél: HARbour 6258

La Monotype Company of Canada, Ltd.

*désire exprimer ses plus sincères
félicitations au journal LE DROIT
pour les progrès constants et ra-
pides qu'il a réalisés durant les
dernières quarante-deux années
et lui souhaite que son avenir soit
rempli de nouveaux succès et
de nouvelles réalisations.*

Monotype Company of Canada
Limited

77, rue York (4ème étage)
TORONTO, ONTARIO



L'atelier de composition

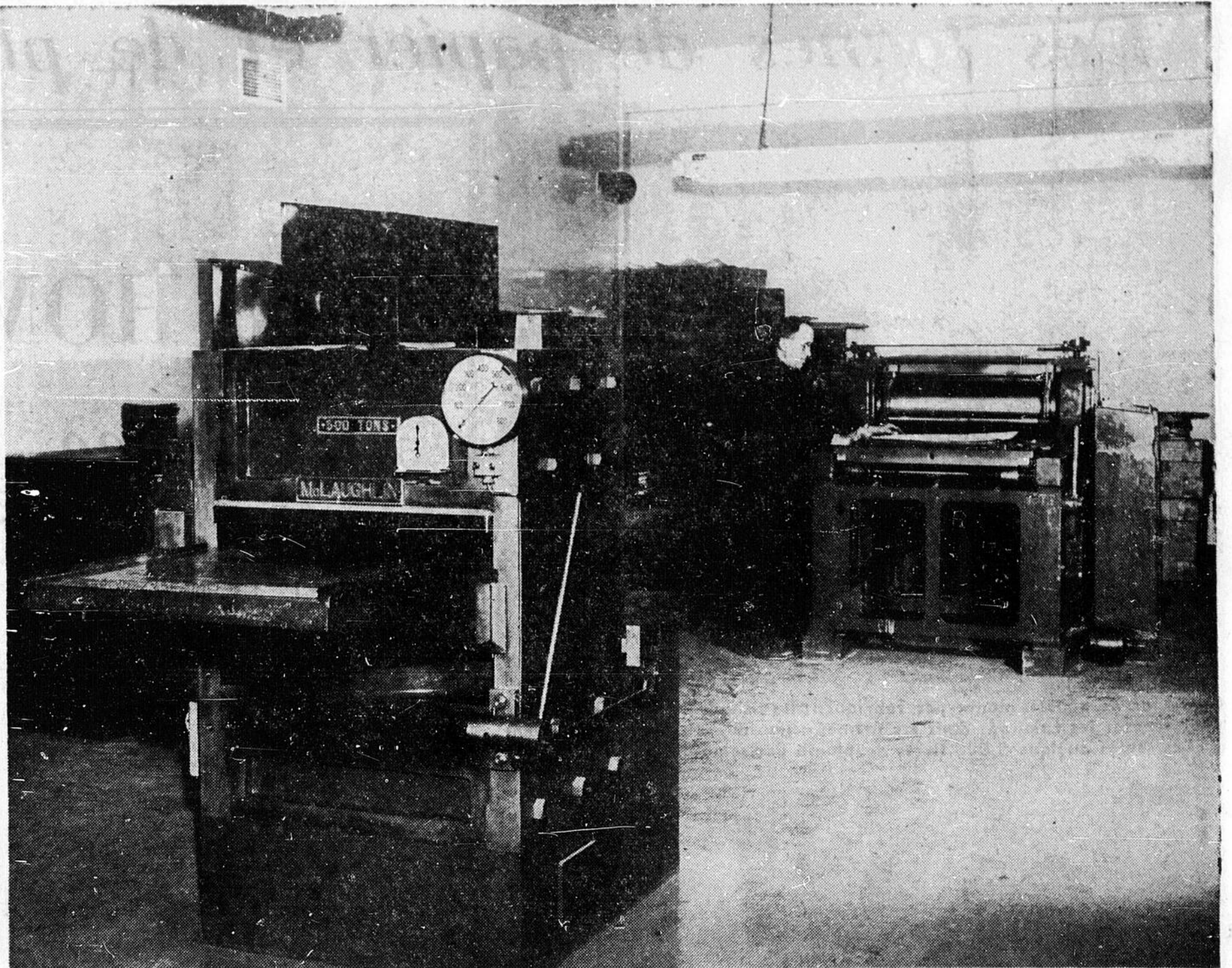
(Photo ci-dessus)

La confection des pages d'annonces est un travail délicat, qui exige une attention soutenue. Entre autres, M. Georges Robitaille, adjoint du chef de l'atelier, est passé maître en ce domaine.

(Photo à droite)

Une fois la matière disposée dans les formes de page, elle est gravée sur des flans. Les deux machines ci-dessus sont utilisées pour appliquer la pression nécessaire. La pression directe de 500 tonnes; elle est surtout utilisée pour les travaux d'impression commerciale. Celle qui apparaît à l'arrière-plan est surtout employée pour le journal.

(Photo "Le Droit", par Champlain Marcell)



Félicitations

Au journal

LE DROIT

à l'occasion de l'ouverture
de son nouvel édifice de \$1,000,000.
La direction et le personnel du Droit
peuvent être fiers à juste titre
du progrès extraordinaire de leur journal
et de sa contribution à la
culture d'expression française dans la région
depuis les quarante dernières années.

Nous sommes sûrs que les plus grandes
facilités que le "Droit" est à même d'offrir
contribueront à augmenter la position
qu'il détient actuellement
dans la collectivité.

Nos meilleurs vœux

de progrès constant

et

nos félicitations pour

l'oeuvre accomplie

La Voix de l'Est

● JOURNAL QUOTIDIEN

● IMPRIMERIE

● PHOTOGRAVURE

136, rue Principale - Granby, P.Q.

Almé Laurion, directeur-gérant

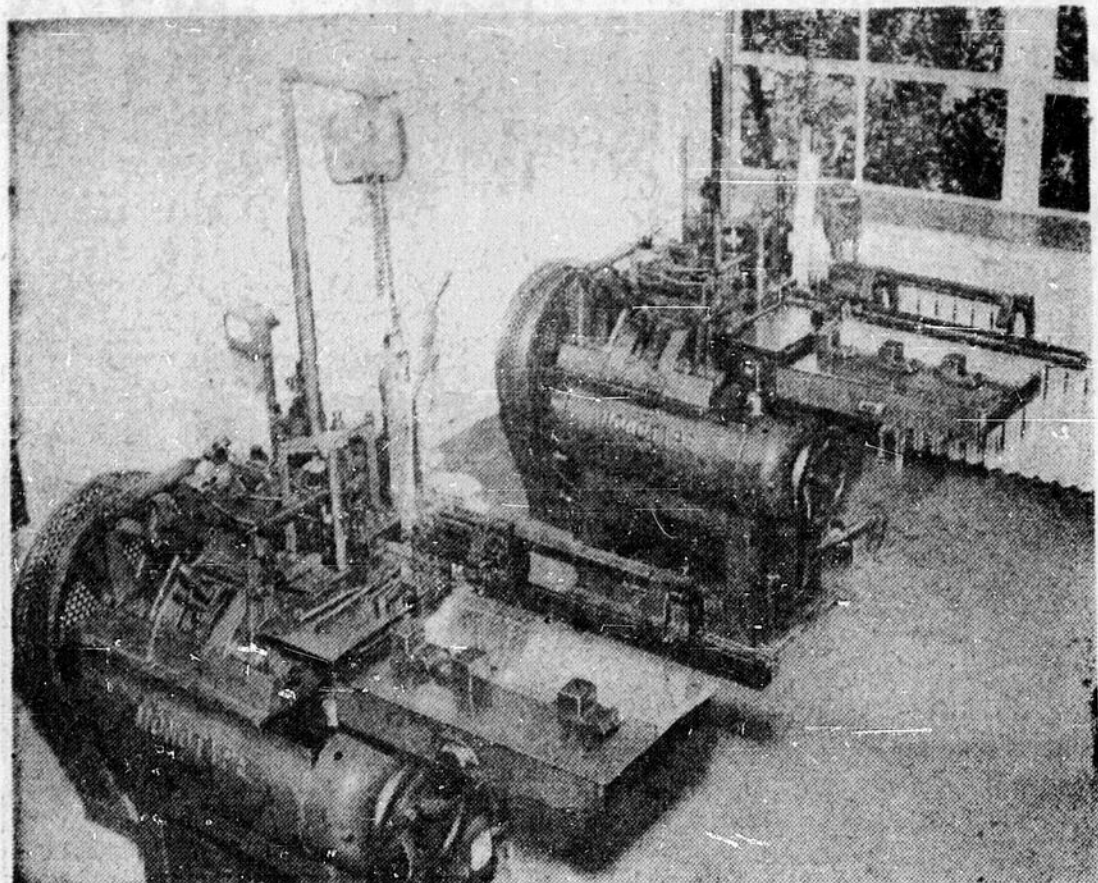
R.L. CRAIN LIMITED

OTTAWA



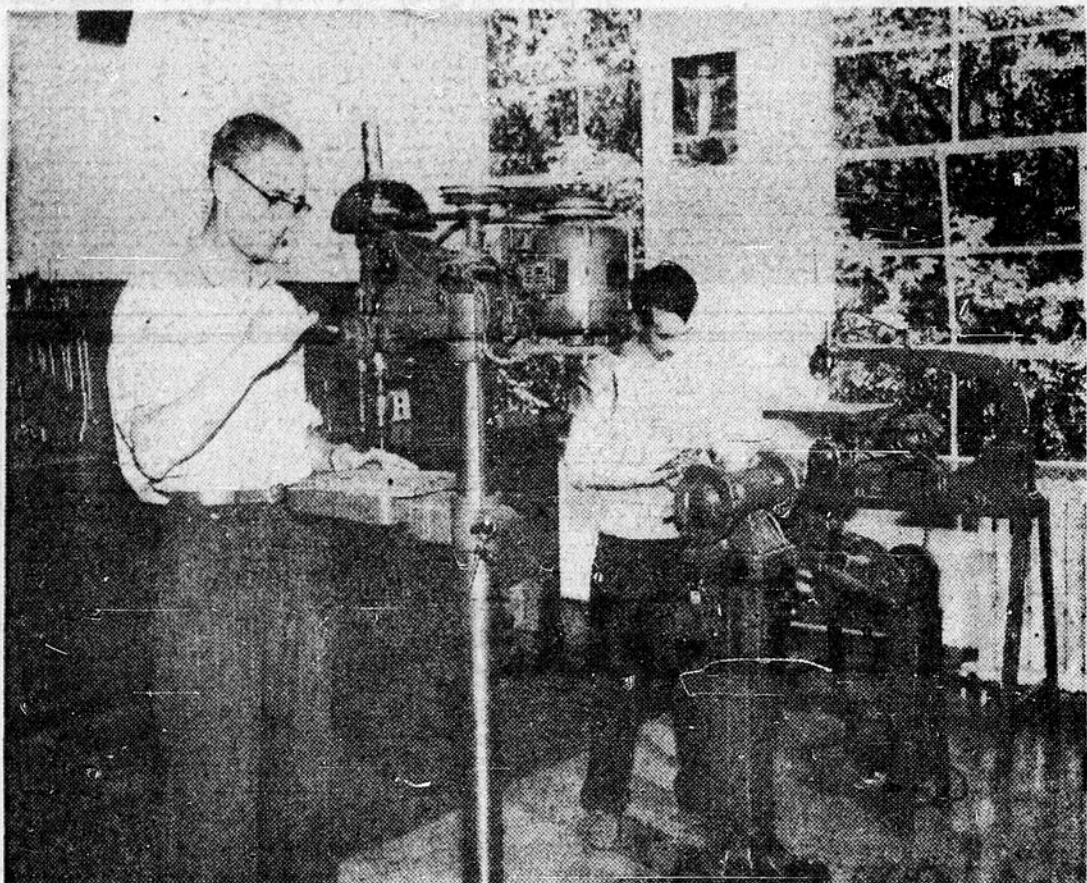
CANADA

Des tonnes de papier et de plomb sont utilisées



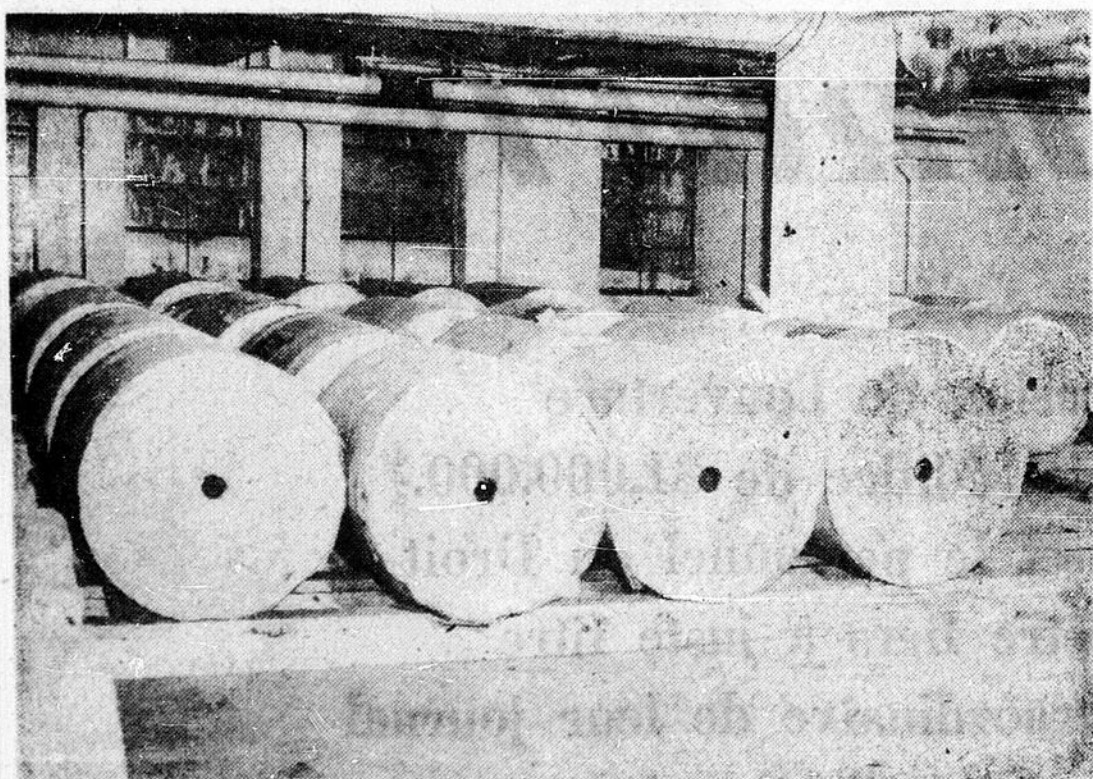
Ces appareils, appelés monotypes, fabriquent les lisières de plomb employées pour séparer les colonnes dans les formes à journal, etc. Elles consomment à elles seules quelque 5,000 livres de plomb par semaine.

(Photo "Le Droit", par Champlain Maréil)



Complètement réorganisée et modernisée, la salle du mécanicien de l'atelier de composition, M. D. Roy, contient à peu près tout pour conserver en parfait ordre l'outillage délicat et dispendieux.

(Photo "Le Droit", par Champlain Maréil)



Des tonnes et des tonnes de papier sont données en pâture chaque semaine aux presses du "Droit". Les rouleaux ci-dessus, si gros soient-ils, n'auront pas le temps de jaunir !

Hommages et félicitations

aux directeurs et aux
employés du grand
quotidien

LE DROIT



Pourvoyeurs Ritz

Adrien Durocher, prop.



223, rue Notre-Dame, Hull. PR. 7-2779

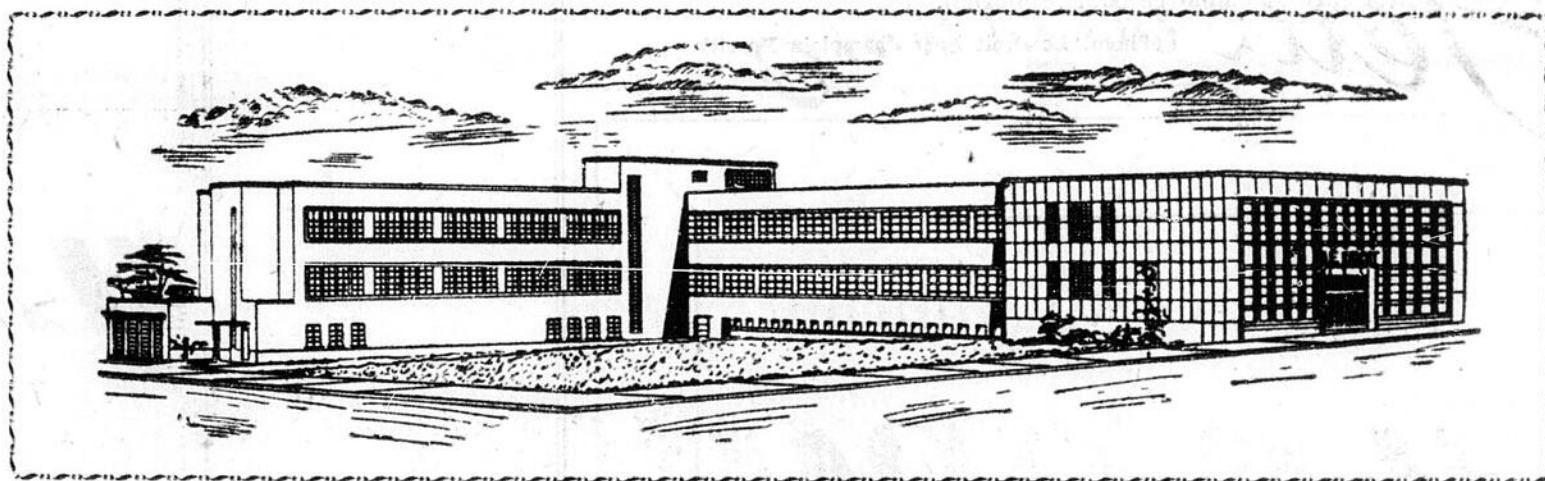
UN HOMMAGE... DE LA

Maison de Birks

au journal

LE DROIT

Le magasin Birks est heureux de présenter
ses hommages au journal "Le Droit"
à l'occasion de l'ouverture de son splendide
immeuble moderne de journal et d'impressions.



NOS FÉLICITATIONS...

et nos meilleurs vœux à la direction et au
personnel pour leur succès continu.



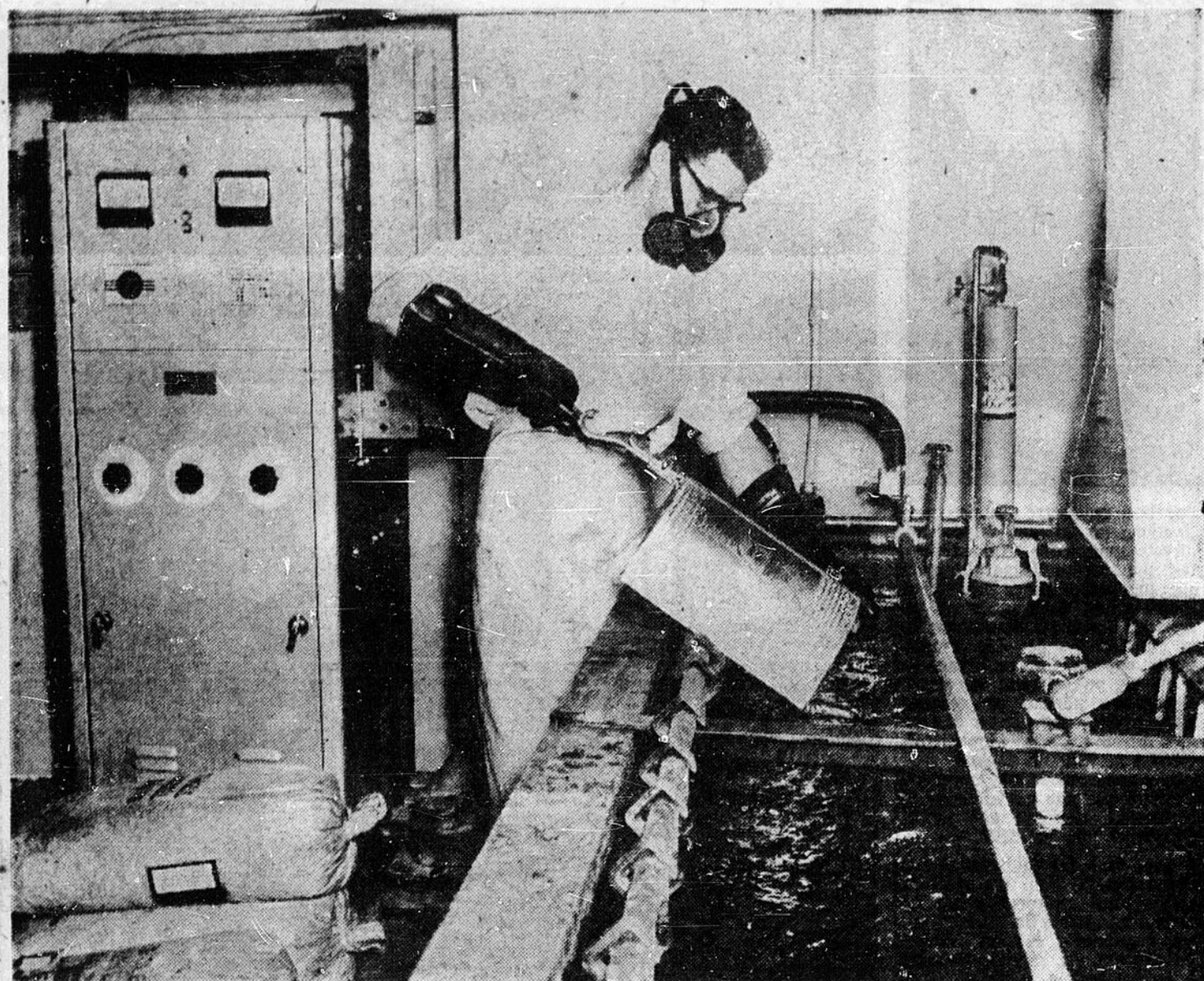
UNE TRADITION...

"Un cadeau de chez BIRKS
pour toute occasion signifie plus"

HENRY BIRKS & SONS LIMITED

101, RUE SPARKS

La clicherie du "Droit", radicalement modernisée



en haut
à droite

Ces plaques demi-cylindriques doivent être taillées ou "découpées" avec grande précision. Pour l'impression des couleurs, chaque plaque doit passer dans l'appareil ci-dessus, appelé "Master-Router" — une innovation apportée au "Droit" par l'avènement de l'impression en couleurs.

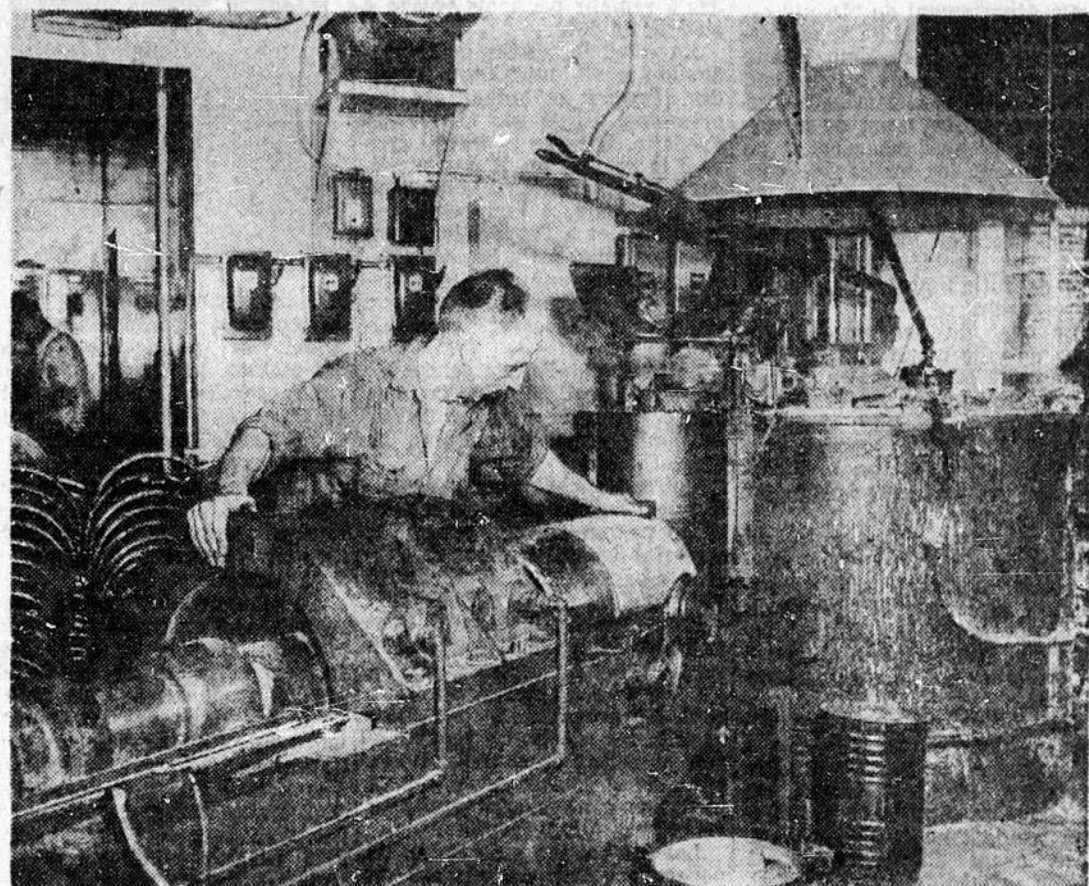
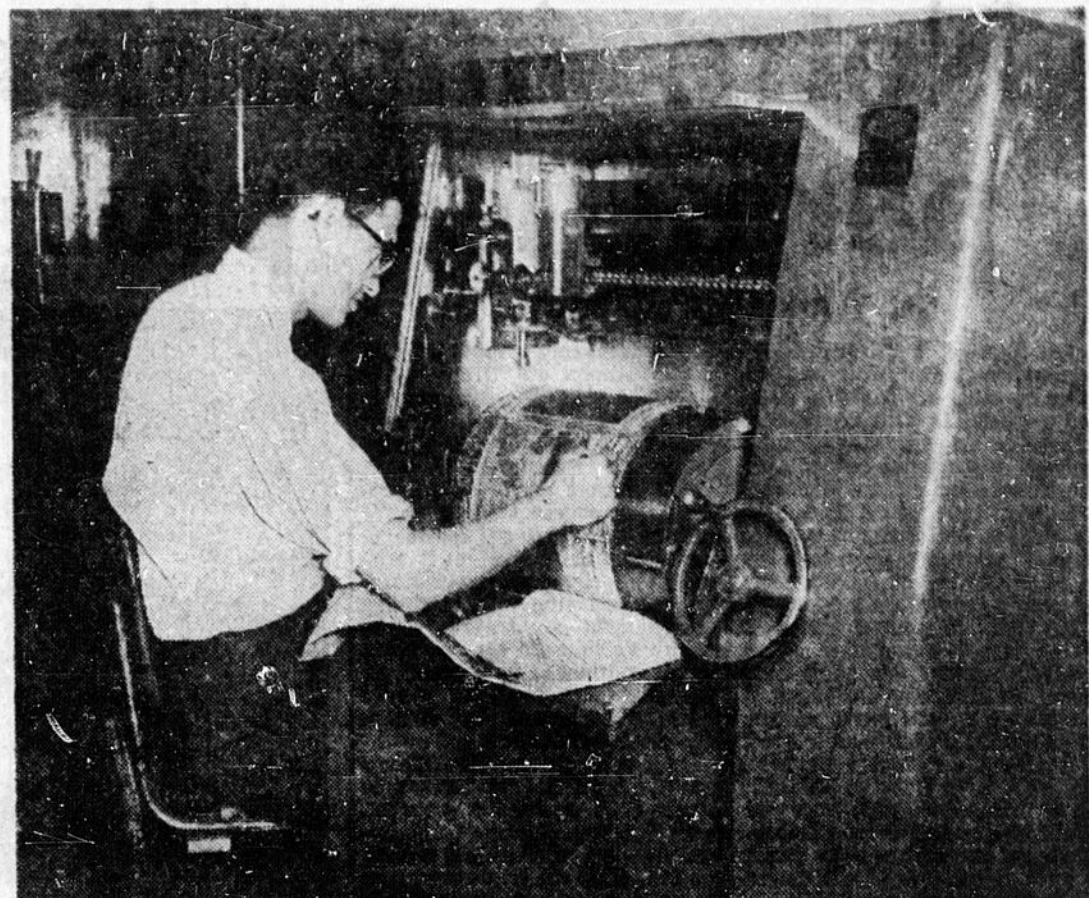
en bas
à droite

Les flans gravés sont envoyés par l'atelier de composition à la clicherie. Là, du plomb fondu est coulé sur le flan dans une forme demi-cylindrique. C'est le procédé que montre ci-dessus M. Léo-Paul Fredette.

à gauche

Avant d'être appliquées aux rouleaux des presses, les plaques sont trempées dans différentes substances, dont du nickel liquide. C'est là une autre innovation au "Droit". Ce procédé permet une meilleure impression lorsqu'il s'agit de publier à fort tirage.

(Photos "Le Droit" — par Champlain Marcell)



Félicitations

au journal

LE DROIT

Nos meilleurs vœux
de constant succès
au journal
LE DROIT
à l'occasion de
l'inauguration
de son nouvel édifice

Campbell Motors

OTTAWA LIMITED

Distributeurs MONARCH — FORD

265, avenue Laurier-Ouest

2-9441

Avec les compliments de la Maison FRANKI

UNE AUTRE FONDATION FRANKI

LA CONSTRUCTION des nouveaux
locaux du journal "Le Droit":

architecte: J. S. Lefort.

ingénieurs conseils: Lalonde &
Valois.

entrepreneurs: Wm. Daoust

Construction,
a été réalisée sur

248 PIEUX-CAISSONS FRANKI et
16 PIEUX-TUBES FRANKI, d'une
charge portante de 100 et 40
tonnes respectivement et d'une
longueur moyenne de 27'5.

ETUDES DU SOL — PIEUX — REPRISES EN SOUS-OEUVRE

Franki Compressed Pile Co.

4911, chemin de la Côte des Neiges, Montréal — REgent 8-9423

1835, Yonge Street, Toronto — HUdson 8-9009

Notre imprimerie compte parmi les plus modernes

ON Y IMPRIME DE TOUT

Le Service des impressions commerciales du "Droit", ou travaux de ville, est peut-être celui qui a réalisé la plus prodigieuse expansion au cours des récentes années. Aujourd'hui, notre imprimerie, avec son chiffre d'affaires atteignant tout près d'un million de dollars, est reconnue comme la plus importante de la Capitale et se classe parmi les plus modernes du genre dans la province.

En 1923, le chiffre d'affaires de ce service s'élevait à peine à \$11,000. Lentement, mais sûrement, les affaires n'ont cessé de progresser au cours des années, et ce chiffre d'affaires atteignait le montant de \$26,500 en 1930. En 1945, il se fixait à \$175,000; et, en 1954, il s'élevait à un peu plus d'un demi-million de dollars. Enfin, on prévoit que cette année il aura dépassé les trois quarts de millions de dollars.

Ce département du "Droit" est maintenant installé de façon permanente dans de spacieux locaux au nouvel immeuble du journal, à 375, rue Rideau. Ainsi, dans cet immense édifice muni de la machinerie la plus moderne et où prévalent les meilleures conditions de travail possibles, le Service des impressions du "Droit" sera en mesure de faire face aux problèmes nouveaux que de futurs progrès pourront faire surgir.

Le chef du Service des travaux de ville est M. Marcel Fredette qui a été nommé en charge de l'administration de ce département en juillet 1953. Il a succédé à M. Doris Barsalou qui la direction du journal élevait alors au poste de trésorier et chef du personnel.

M. Fredette, qui est entré au service du "Droit" en 1937 comme simple messager aux "annonces", a gravi par le travail et la persévérance, les divers échelons qui l'ont conduit au poste de confiance qu'il occupe présentement.

Environ un an après son entrée au journal, M. Fredette a été transféré au Service des impressions, où il a rempli les fonctions de commis et d'évaluateur pendant de nombreuses années, avant d'être finalement promu chef du département.

C'est au cours de son stage comme évaluateur des travaux d'impressions, que M. Fredette s'est réellement initié et préparé à remplir son rôle de chef. C'est là qu'il a pu se faire une connaissance approfondie des problèmes financiers et du fonctionnement du Service en général.

L'administration de ce département occupe actuellement neuf employés ou commis qui sont placés directement sous les ordres de M. Fredette.

Le chef du département des travaux de ville est habilement secondé dans son travail par M. Adrien Beauchamp, chef de la production du service.

M. Beauchamp compte déjà 23 ans à l'emploi du "Droit", où il a d'abord été préposé au Service des annonces classées pendant près de deux ans. Il s'est occupé ensuite de la comptabilité avant d'être nommé agent de perception des annonces. On le retrouve ensuite aux annonces locales et nationales; et finalement il arrive au Service des impressions, où, par sa bonne volonté et son acharnement au travail, il se mérite l'estime de ses confrères et la confiance du bureau de direction du journal. En peu de temps, il est promu chef du Service de la production.

Le travail de M. Beauchamp consiste à exécuter les travaux et à voir à ce que les commandes acceptées par le bureau des impressions soient livrées à la date précise. (Soit dit en passant que le nombre moyen de commandes à remplir par mois s'élève à au-delà de 400).

En effet, le service de la production reçoit toutes ces commandes déposées au bureau des impressions, dirigé par M. Marcel Fredette. Lorsque le travail arrive à la production, il faut procéder à la composition à la machine ou à la main, à l'impression, à la reliure et à l'expédition. Ceci paraît simple, mais la chose demande toute une série d'opérations qui exigent beaucoup de soins, de vigilance et de compétence.

Le chef d'atelier de ce service est M. Marcel Labelle. Ce dernier est secondé dans son travail de boutique par un adjoint, M. Marcel Reny.

M. Théo Pichette dirige cependant cet autre atelier de composition par où doivent passer la majorité des publications du Service d'impressions. L'adjoint du chef est M. Georges Robitaille.

L'imprimerie du "Droit" peut exécuter les travaux les plus divers, depuis les cartes de visite, les formulaires d'affaires, les faire-part, les programmes, les plus variés, les dépliants publicitaires, jusqu'aux brochures, revues, volumes et journaux. Elle peut imprimer ces ouvrages aussi bien en anglais qu'en français.

Les clients les plus exigeants peuvent obtenir des ateliers du "Droit" n'importe quel genre d'ouvrage, du plus simple au plus élaboré, du noir sur blanc jusqu'aux pages à multiples couleurs.

La spécialité du Service cependant est surtout l'impression des revues et des journaux périodiques. En effet, on publie régulièrement trois hebdomadaires, quatre bulletins paroissiaux hebdomadaires, quatre bimensuels, trente revues mensuelles, cinq publications trimestrielles, et une cinquantaine de revues annuelles.

Pour illustrer davantage cette phase de progrès dans l'un des plus importants services du jour-



na, mentionnons, avec le tirage de chacune, quelques-unes des principales publications tirées des ateliers du "Droit".

Le service publie d'abord 65,000 exemplaires du supplément Hebdo-Revue, distribués à 15 journaux de langue française au Canada; l'hebdomadaire Ensign, tirant à 50,000 copies; et François, autre hebdomadaire catholique destiné à l'enfance et à la jeunesse (63,000).

Au nombre des revues mensuelles les plus importantes nous trouvons en tête de cette liste La Ferme avec un tirage de 140,000 exemplaires. On publie aussi RA News (13,000 copies), journal de l'Association des fonctionnaires fédéraux d'Ottawa; The Rocket (7,500 copies), mensuel destiné aux employés de Canadian Arsenals Limited; Canadian League (6,500 copies); et National Labour Journal (4,100 copies).

Parmi les publications trimestrielles, signalons Oblate Missions (9,000 copies); et Revue Ottawa (8,000 copies), publication destinée aux anciens de l'Université d'Ottawa.

Le service des impressions commerciales ou "travaux de ville" est un des endroits où le travail ne manque jamais. Les linotypistes (vignette du haut, à droite) méritent bien d'être appelés "le mouvement perpétuel", de même que les typographes (en haut, à droite). La photo du bas, à droite, montre une des nombreuses presses du service d'impressions — la presse Miller automatique à une couleur.

(Photos "Le Droit" — par Champlain Marcell)

Soulignons aussi que le "Droit" publie en outre le Guide Parlementaire, recherché comme un précieux instrument de travail et de renseignement sur notre monde politique; ainsi que l'Actualité et sa version anglaise, Current Affairs, publications du gouvernement fédéral.

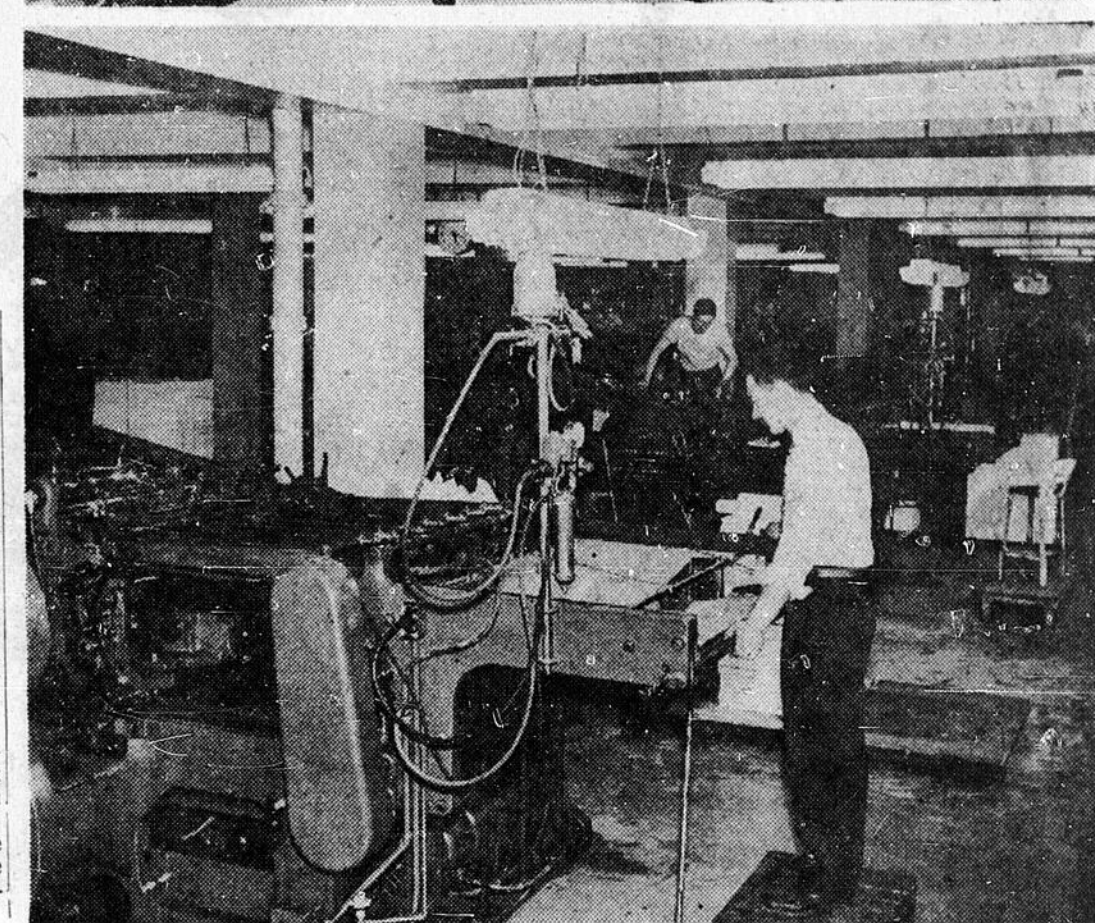
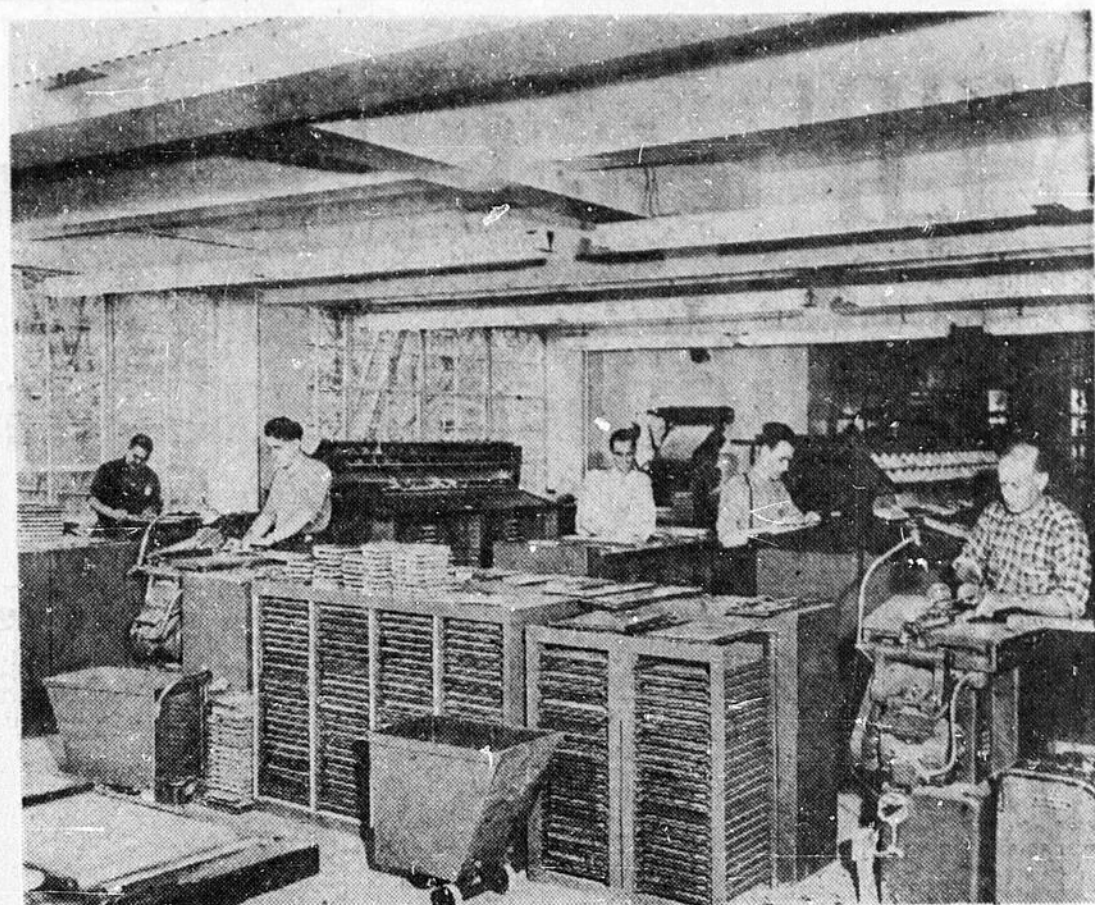
Nous n'avons mentionné que quelques-uns des plus importants travaux sortis des ateliers du "Droit". Nous n'avons pas osé relever le nombre impressionnant d'autres volumes et ouvrages scientifiques déjà publiés au "Droit" au cours des années passées.

En marge du déménagement du département des impressions au nouvel immeuble de la rue Rideau, on a dû faire l'achat et l'installation de nouvelles machines qui permettront au journal de rendre un service de la plus haute qualité.

Voici quelques-unes des machines modernes ajoutées à la machinerie déjà existante dans les ateliers du Service: deux presses rotatives, dont une pouvant

imprimer en quatre couleurs; une linotype; un appareil à pression directe pour faire des empreintes; une presse Kluge automatique; une presse Miller Major pour imprimer en deux couleurs; un appareil servant à donner un fini "nickel" — de plus d'endurance que le fini ordinaire — pour les publications au tirage élevé; une plieuse; un couteau à trois lames disposées à des angles différents pour couper trois côtés à la fois; un couteau guillotine; une brocheuse automatique Christensen; une assembleuse et brocheuse Sheridan; une presse Offset; et une Multilith.

Avec tout cet équipement moderne installé dans un spacieux atelier situé au cœur même du nouvel immeuble du "Droit", notre imprimerie est en mesure de fournir un service enviable à une clientèle toujours grandissante.



Félicitations

au journal

LE DROIT

Nous sommes heureux d'offrir
nos félicitations aux éditeurs
du journal LE DROIT
à l'occasion de l'ouverture officielle
de leur nouvel immeuble
et leur souhaitons des succès continus.

Félicitations et
meilleurs vœux

au journal

LE DROIT

à ses directeurs et à son personnel
à l'occasion de l'ouverture
officielle de son nouvel édifice

UNE MAISON AMIE

**GATINEAU POWER
COMPANY**

DIRECTEURS — OFFICIERS — PERSONNEL

HULL

QUEBEC

Impressions en couleurs!

Par Marc-Henri Côté

Le journal, denrée la plus précieuse qui soit, exige pour sa production un équipement des plus coûteux et des plus élaborés, dont les presses sont l'exemple le plus significatif. Les quatre sections de la presse Hoe impriment les quelques 30,000 copies de l'édition quotidienne du "Droit". Elles sont actionnées par deux moteurs de 75 chevaux-vapeur qui les entraînent à une vitesse d'environ 30 milles à l'heure.

Ces presses permettent de produire un journal de 40 pages, dont quatre en couleurs. L'impression en couleur est une innovation au "Droit". L'installation en est la plus moderne à Ottawa. La couleur s'imprime en même temps que le texte en blanc et noir sans que la même page passe deux fois sur la presse ou qu'une section soit spécialement affectée à l'impression en couleurs. Grâce à un réservoir spécial qui peut emmagasiner au-dessus de la presse toute une gamme d'encre, l'impression continue devient possible, mais jusqu'ici une seule couleur est utilisée à la fois, jusqu'à ce qu'un perfectionnement mineur permette d'en imprimer plus d'une sur la même page.

En plus de l'édition quotidienne du "Droit", les presses Hoe ainsi qu'une presse Pancoast "Multicolor" servent à l'impression des 50,000 copies de l'hebdomadaire catholique "Ensign", des 75,000 copies des illustrés du "Droit" et des 65,000 copies d'"Hebdo-Revue" publiée par "Le Droit" et distribuée au complet ou section illustrée seulement à une quinzaine de journaux, des Maritimes à l'Ouest. La presse "Multicolor" produit huit pages d'illustrés en quatre couleurs. Sous format tabloïd, cette presse imprime 16 pages avec un jeu de trois couleurs. "Le Droit" procède également à l'impression de l'hebdomadaire illustré "Francols" destiné à la jeunesse.

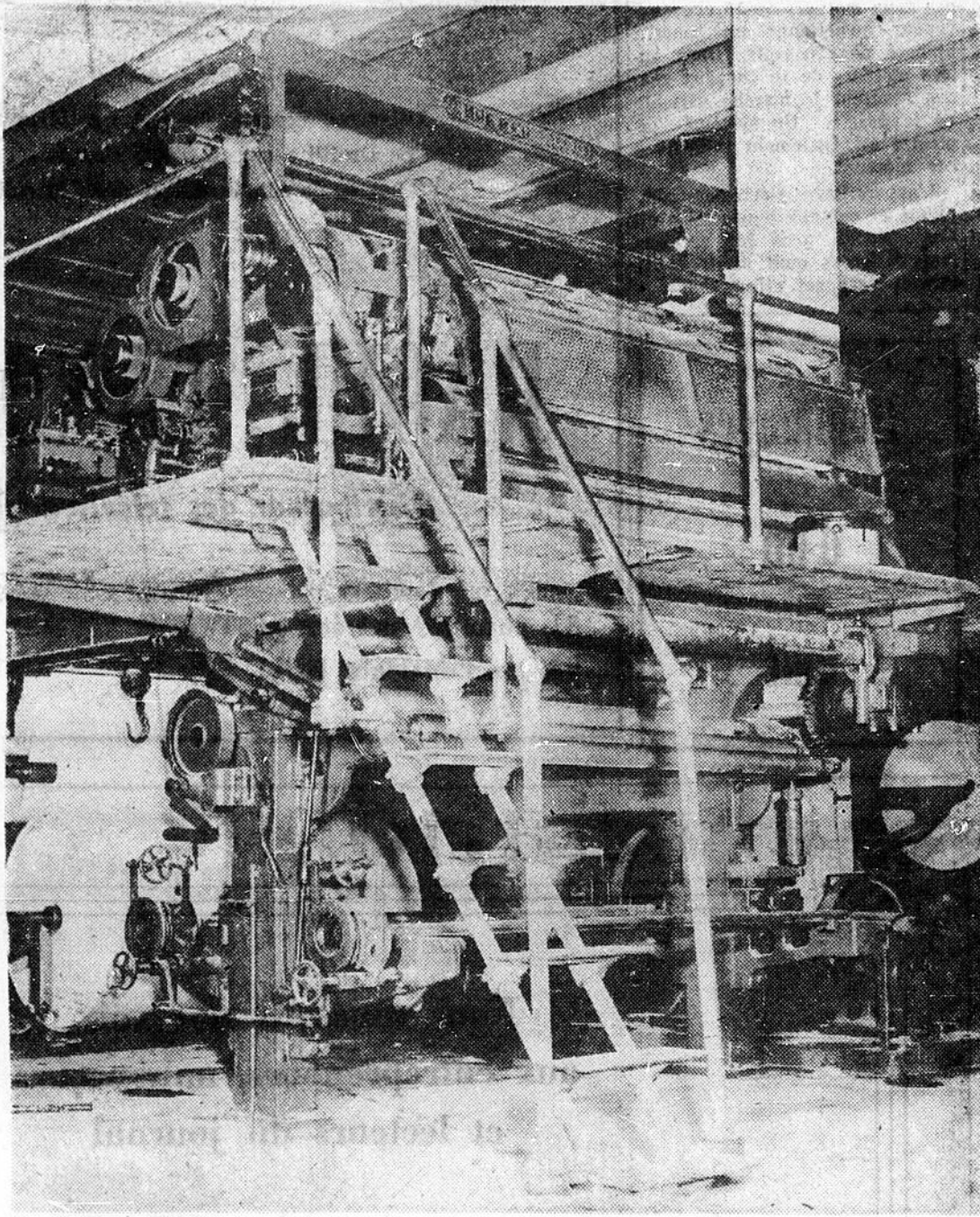
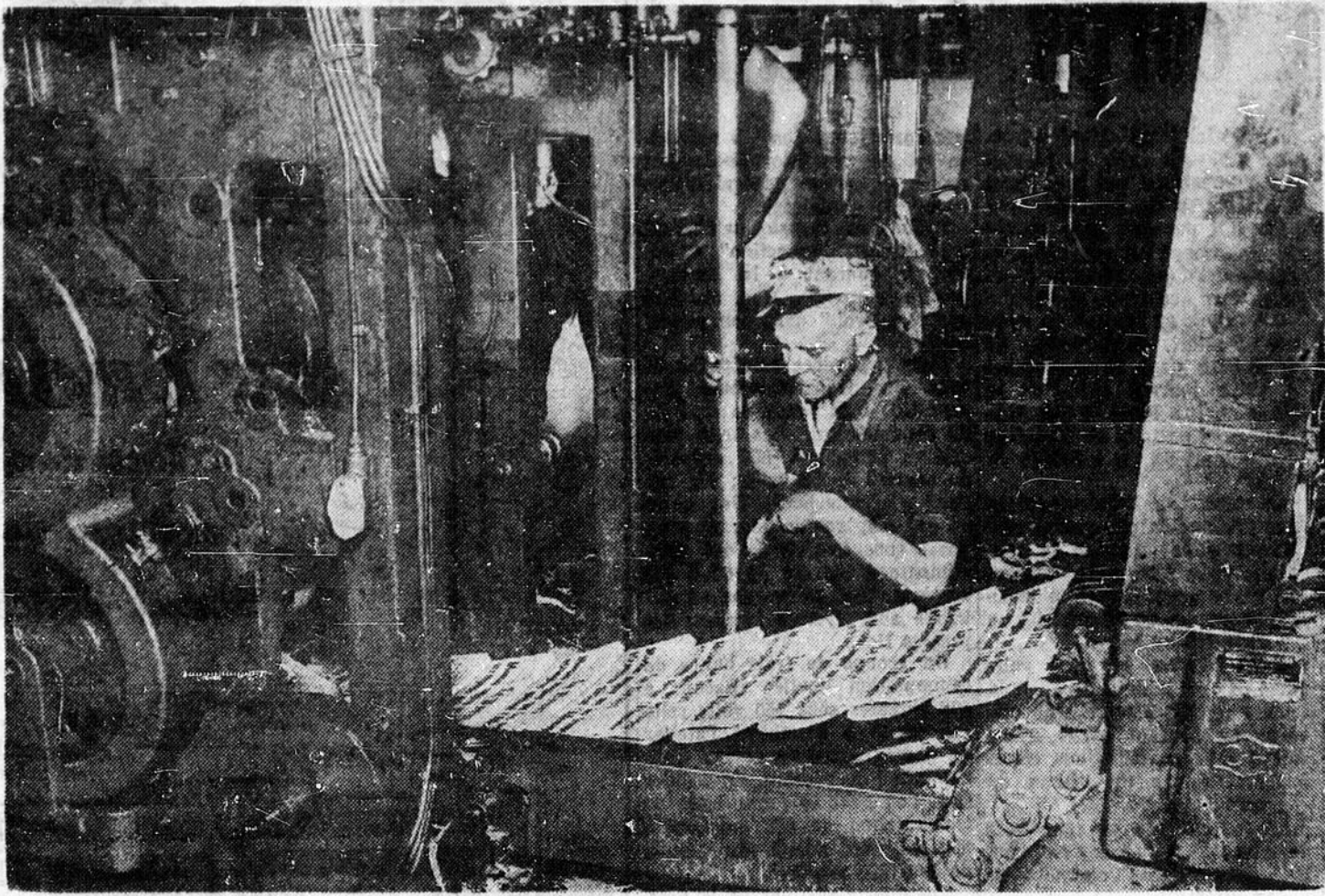
Le fonctionnement des presses, en dépit de leur masse imposante, est un véritable travail de précision. Chaque pièce nécessite un ajustage très précis. Elles sont assujetties sur une base en béton très profonde.

Un courant biphase de 220 volts met en marche les deux moteurs de 75 chevaux, tandis que deux autres de 10 chevaux chacun apportent la force motrice quand il s'agit d'imprimer à une section de la presse un mouvement variable. Un système de plieuse est également rattaché à ces moteurs.

Nous remarquons trois boutons de chaque côté de chacune des sections de la presse: un bouton d'arrêt, un autre de réduction de vitesse et un blocage de sécurité.

Quatre lumières surmontent chaque section de la presse, deux blanches et deux rouges. La blanche scintille à plusieurs reprises quelques instants avant le démarrage des moteurs. La rouge demeure allumée tant que les rotatives tournent.

Un tableau de relais magnétiques est le cerveau du mouvement des presses. Une faille dans le papier sera aussitôt décelée et le déclenchement de l'un de ces relais immobilisera la presse. D'autres permettent de passer instantanément à l'usage de deux moteurs en parallèles ou d'accomplir des changements de régime de marche de la presse.

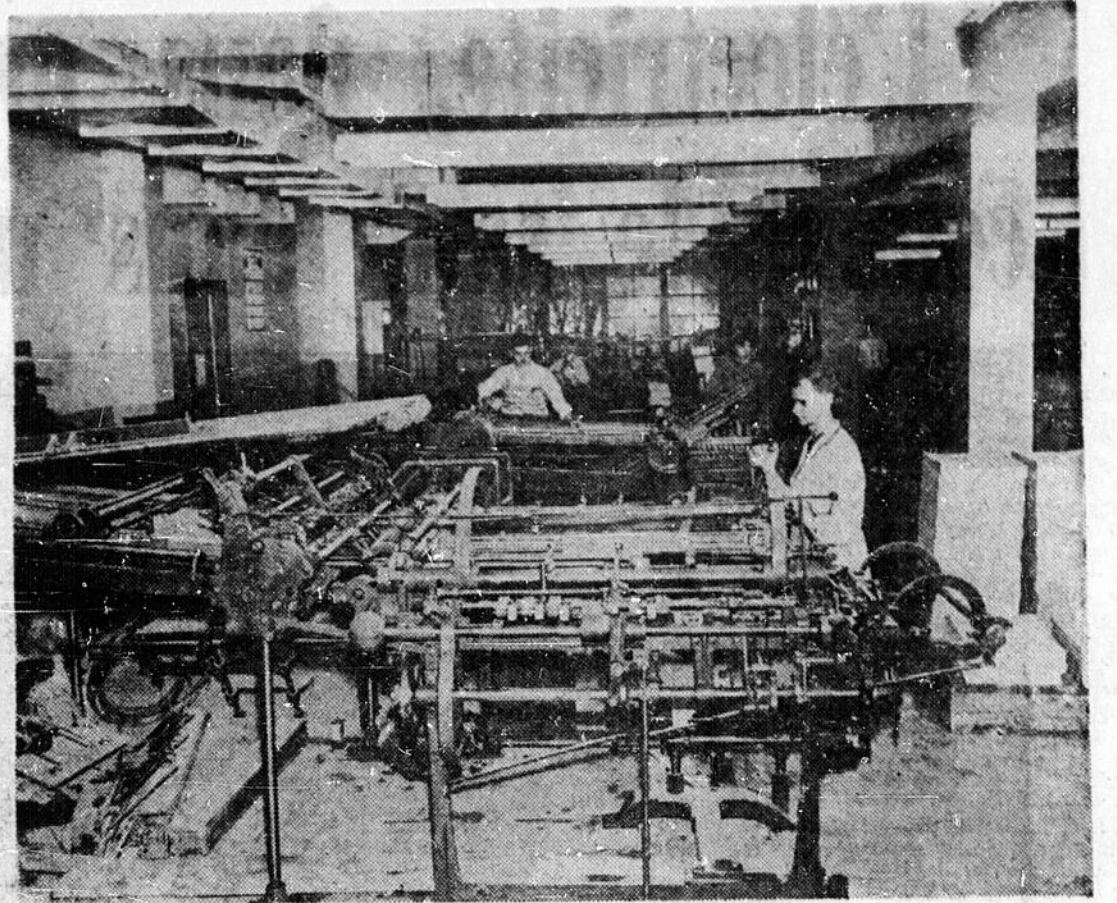


A gauche, nos nouvelles presses, plus modernes, plus rapides, plus puissantes.

A droite, en haut, une presse automatique verticale à plusieurs couleurs.

En bas, à droite, une plieuse automatique servant aux travaux d'impression commerciale.

(Photos "Le Droit" — par Champlain Marcell)



Le Soleil et l'Événement-Journal

de Québec

se réjouissent

des progrès considérables que

le journal

«LE DROIT»

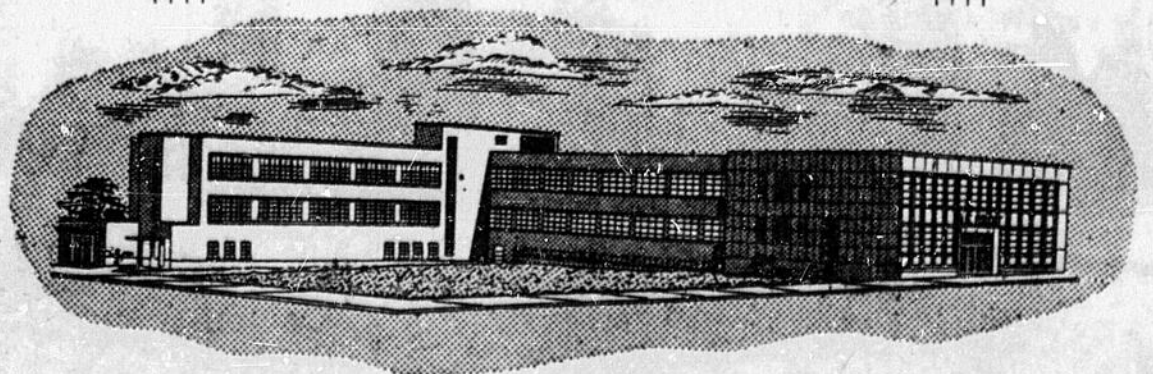
a accompli et lui offrent

leurs plus sincères félicitations

à l'occasion des fêtes qui marqueront

l'inauguration de son nouvel édifice,

si spacieux et si moderne.



Félicitations au journal

«LE DROIT»

Les fabricants d'appareils ménagers font preuve d'ingéniosité

La précision technique et l'ingéniosité dont on fait preuve dans l'industrie des appareils ménagers sont prodigieuses. Des fils, de la tôle d'acier, quelques points de soudure et, presto, voilà un autre réfrigérateur ou un autre appareil de TV qui laissera un profit au fabricant.

Evidemment, dans la production en série comme dans la vente de tous ces merveilleux appareils modernes, l'ingéniosité joue un rôle important, mais il faut aussi surveiller constamment les frais d'exploitation.

Sans aucun doute, les fabricants, les distributeurs et les marchands d'appareils ménagers ont tous à cœur de maintenir un haut rendement. Ils doivent donc certainement apporter le même soin à la surveillance de leurs dépenses administratives.

C'est un fait bien connu qu'un matériel de bureau déshé (des machines à écrire trop anciennes, par exemple) peut réduire à néant les économies réalisées grâce à une bonne organisation de la production et de la vente.

Par conséquent, si vous faites partie de l'industrie des appareils ménagers (ou de toute autre branche des affaires où le rendement et les profits sont importants), que vous soyez fabricant, distributeur ou marchand, vous aurez probablement intérêt à vous poser cette question: "Mes machines à écrire conviennent-elles aux exigences actuelles? Ne serait-ce pas une excellente idée de demander au représentant de la Maison Royal de venir me montrer les derniers perfectionnements apportés aux machines à écrire?"

Comme vous le savez probablement, Royal est le plus important fabricant de machines à écrire au monde. C'est la seule maison qui possède un service de recherches se consacrant uniquement à perfectionner ses machines à écrire. C'est pourquoi, depuis 30 ans, presque tous les perfectionnements importants ont été apportés aux machines à écrire Royal en premier.

Nous avons bonne raison d'affirmer que les machines à écrire Royal sont plus économiques que toutes les autres. N'importe lequel de nos derniers perfectionnements vous fera peut-être réaliser de grosses économies.

Mais vous n'êtes pas obligé de nous croire sur parole! Demandez donc plutôt au représentant de la maison Royal de venir vous prouver de quelle façon les machines à écrire Royal vous feront épargner de l'argent.

Dans le monde entier,
on utilise plus de
machines à écrire
que de machines de
toute autre marque

ROYAL

Electrique • Standard
• Portative

• Fournitures de bureau
Roytype



OFFICE APPLIANCES LIMITED

J. H. WATTS, président

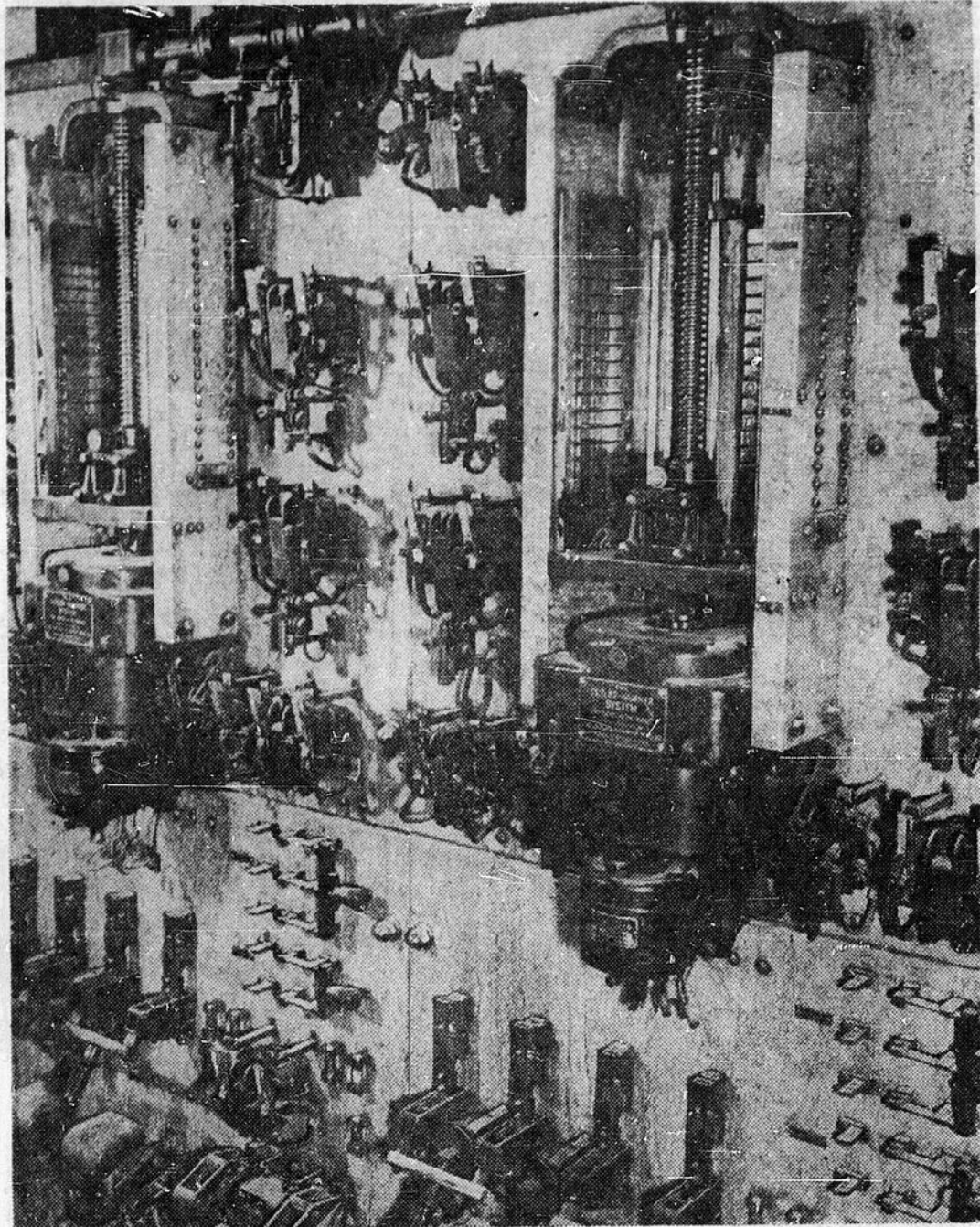
270, RUE QUEEN

JEAN DONALDSON,
sec.-trés.

RAYMOND BOYLE,
représentant

Téléphone 6-7281

L'électricité, dans un journal, est comme le sang dans un corps humain



L'électricité aux presses.

L'électricité est aussi nécessaire à chaque stade de production d'un journal que peut l'être la circulation du sang. Combien faudrait-il de bras pour mettre en mouvement les puissantes rotatives et l'appareillage de toute description des divers ateliers?

Cet article se propose de montrer l'apport gigantesque de l'électricité dans la production de votre journal quotidien et fera connaître l'installation compliquée qui porte le courant dans chaque local du vaste édifice du "Droit".

Le courant de l'Hydro pénètre dans l'immeuble par quatre conducteurs dont la tension de charge s'élève à 2,200 volts chacun. Un câble supplémentaire assurera le service de l'électricité en cas d'avarie aux autres.

Cette tension de 2,200 volts passe par un tableau de commutateurs de 2,200 volts à 50 ampères de courant avant d'être amené à la chambre des transformateurs par un réseau de "barres" de cuivre.

Le courant pris au secondaire des transformateurs passe par les commutateurs centraux de distribution.

La chambre des transformateurs renferme onze de ces lourds appareils dont les bobinages trempent dans un bain d'huile. Leur cuve d'acier comporte un lourd blindage.

Chacun d'un groupe de trois de ces transformateurs est traversé par un courant de 75 kilovolts-ampères sous une tension de 550 volts. Ce courant s'achemine vers tous les moteurs de l'immeuble. Les trois transformateurs d'un second groupe fournissent un courant de 50 kilovolts-ampères à deux fours qui coulent le plomb de même que le courant nécessaire à l'appareillage de l'atelier de photographie.

Un troisième groupe de trois

transformateurs dont la puissance est de 150 kilovolts-ampères assure le service général d'électricité et d'éclairage.

Enfin, deux transformateurs du type "Scott Connection" apportent le courant à la nouvelle presse de marque Hoe, installée par "Le Droit" dans son nouvel édifice.

Dans une pièce contiguë à la salle des transformateurs l'on peut voir huit boîtes de contrôle de commutation. Les trois plus grosses admettent 600 ampères de courant à 250 volts; dix circuits s'y rattachent. Une autre de 600 ampères de courant polyphasé sous tension de 440 volts alimente 4 circuits de 60 à 400 ampères, dont le courant est distribué aux diverses sections des presses Hoe.

Un groupe de trois boîtes de commutation libellée chacune à 400 ampères sous 250 volts relie les "pots" à plomb et l'atelier de photographie au réseau d'alimentation du courant. En dernier lieu, l'on peut voir une boîte de commutation de 600 ampères à 550 volts qui admet dix circuits de 30 à 500 ampères.

Les quatre sections de la presse Hoe sont mises en marche par deux moteurs de 75 chevaux-vapeur qu'actionne un courant biphase de 220 volts. Deux autres moteurs de 10 chevaux chacun assurent la marche variable de la presse. Un système de plieuse est également rattaché à ces moteurs.

L'appareillage électrique compliqué et coûteux a nécessité un long travail, mais les services inappréciables qu'il rendra vont récompenser cet effort.

Sincères félicitations

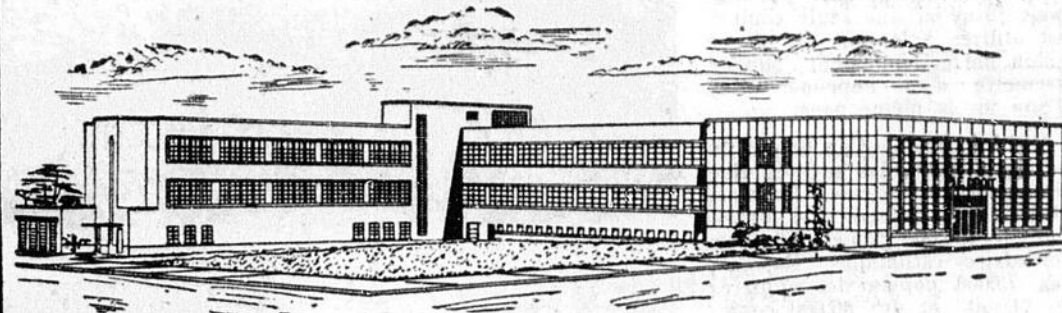
au journal

«LE DROIT»

à l'occasion

de l'ouverture de son

nouvel édifice



Débutant comme journal quotidien il y a 42 ans, "Le Droit" a raison d'être fier de sa croissance constante et de son influence dans la collectivité.

RAOUL LANDRIAULT

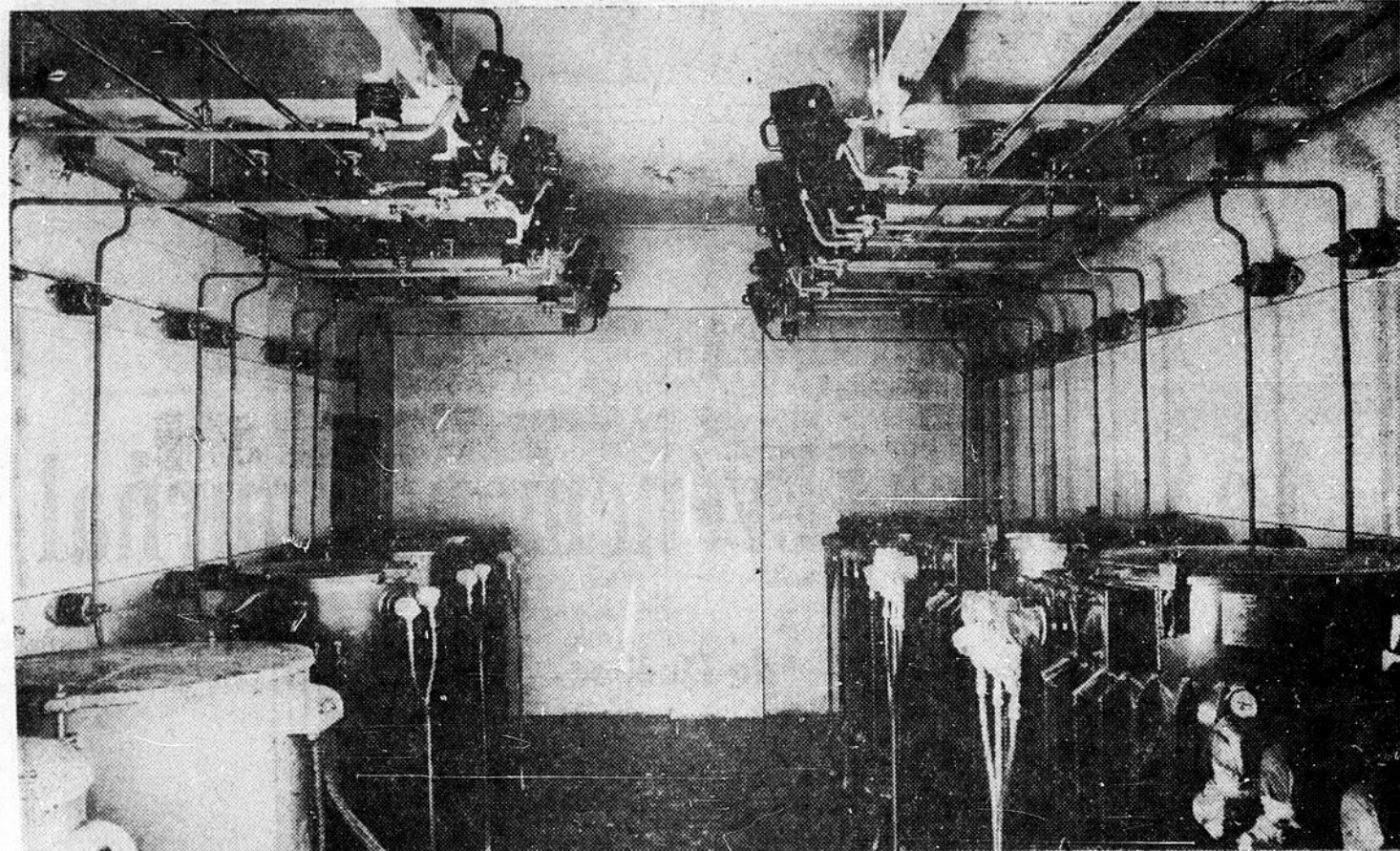
Distributeur des téléviseurs RCA Victor

81, chemin Montréal, EASTVIEW
98, rue Principale, HULL

Téléphone 5-4316
Téléphone PR. 7-3885 - 6

Hommages

d'un
ami



L'installation électrique.

Au journal LE DROIT...

La maison O.-E. LARIVIERE Limitée, est heureuse d'offrir ses plus sincères félicitations. Nous lui souhaitons longue vie et prospérité.



O.-E. LARIVIERE LTÉE

231, rue RIDEAU

"LA MAISON DU BEAU MEUBLE"

Téléphone 4-1452

Nous unissons nos voix
aux entrepreneurs, annonceurs
et lecteurs du journal

«LE DROIT»

pour offrir aux directeurs et au
personnel de ce valeureux quotidien français

Nos plus sincères félicitations

à l'occasion de l'inauguration de leur
magnifique nouvel édifice.

Ed. Brunet & Fils

CONSTRUCTION GENERALE

• ESTIMATIONS



• EXPERTISES

• CONTRATS

Bureau et entrepôt:
7-9, rue Dumas, Hull

R. BRUNET, B.A.
35, boul. Taché, Hull

L'horloge est impitoyable au service de distribution

Les ateliers de distribution constituent l'un des services les plus mouvementés du journal et ce n'est pas peu dire.

Il y fourmille une activité extraordinaire.

C'est là que femmes et garçons empaquent journaux et autres imprimés et les expédient à qui de droit.

Distribuer le quotidien est déjà une tâche considérable. Et il y a en plus, à expédier, tous les autres imprimés (revues, brochures, etc.) qui sortent, chaque semaine, par centaines de milliers d'exemplaires.

Quant au quotidien, il sort en vitesse, et il faut le distribuer en vitesse.

Les gens sont naturellement avides de nouvelles. On veut vite savoir ce qui s'est passé dans le monde, dans la région, dans la ville au cours des dernières heures.

Si, un jour ou l'autre, le journal sort en retard, nos lecteurs s'impatientent; et ils ont bien raison.

Il faut donc que la distribution marche rondement.

Et ce service a justement à sa tête un type capable de le faire fonctionner rondement.

En effet, M. Lorenzo Blouin sait, par son entrain, sa diplomatie, son expérience, parer à tous les obstacles. Il n'est rien qu'il ne surmonte avec l'air de ne pas s'en faire.

M. Blouin, âgé de 36 ans, travaille au "Droit" depuis son adolescence. Il a vu fonctionner notre journal à ses heures encore difficiles. Mais, depuis cette époque, bien des sueurs ont coulé, qui ont donné d'heureux résultats.

Voici la liste des imprimés que

publie actuellement "Le Droit": outre le quotidien: Hebdo-Revue (94,880), la Feuille d'Érable (2,000), François (62,000), le Travail (72,000), Ensign (43,000), la Ferme (140,000), Canadian Flight (4,000), Catholic Women's League (6,000), Indian Record (3,000), Canadian Field Naturalist (800), News Report (1,200), RA News (13,000), et autres.

Hebdo-Revue

Le magazine Hebdo-Revue, que dirige M. Gérard Bernier, ancien chef de l'information, est lu avec intérêt dans 94,880 familles canadiennes-françaises de diverses provinces.

Voici la liste des quotidiens et hebdomadaires qui servent Hebdo-Revue à leurs lecteurs: Le Progrès du Saguenay, de Chicoutimi, La Voix de l'Est, de Granby, Le Droit (évidemment), L'Évangéline, de Moncton (N.-

B.), La Frontière, de Rouyn, P.Q., L'Action, de Manchester (N.H.), Foucher, de Shawinigan, Le Carillon, de Hawkesbury, L'Interrogation, de Rigaud, La Chronique, de Magog, Argenteuil, de Lachute, Le Flambeau, de Mont-Laurier, L'Éclair, de Beauceville, L'Étoile du Nord, de Joliette, L'Avenir, de Gatineau, La Feuille d'Érable, de Tecumseh.

La distribution d'Hebdo-Revue, se faisant dans les diverses parties du Canada et même aux États-Unis, constitue à elle seule une entreprise importante.

Il faut surtout que chacun des journaux abonnés reçoive le magazine à temps.

Le service que dirige M. Lorenzo Blouin a donc une importance capitale. Une bonne distribution satisfait le client et collabore au prestige d'un journal, d'une revue, etc.

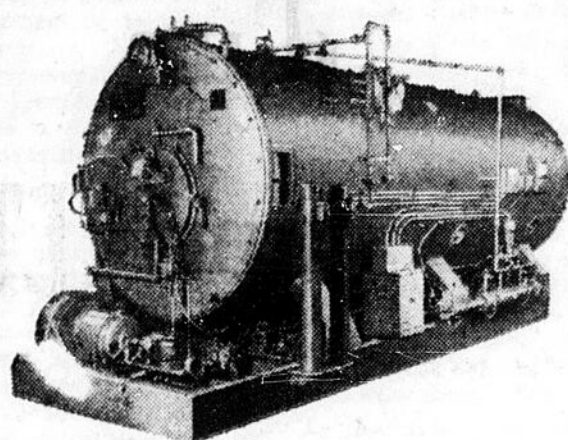


LA DISTRIBUTION DU JOURNAL — Le travail au service de la distribution du journal se fait sous la direction de M. Lorenzo BLOUIN, que l'on voit ci-dessus en compagnie d'un

groupe d'employés. Ce service est très important puisqu'il a toute la responsabilité de la livraison rapide du quotidien. (Photo "Le Droit" — par Champlain Marçil.)

CHAUFFEZ AVEC...

la bouilloire automatique Volcano



La méthode la plus récente en génération de chaleur industrielle à la vapeur.

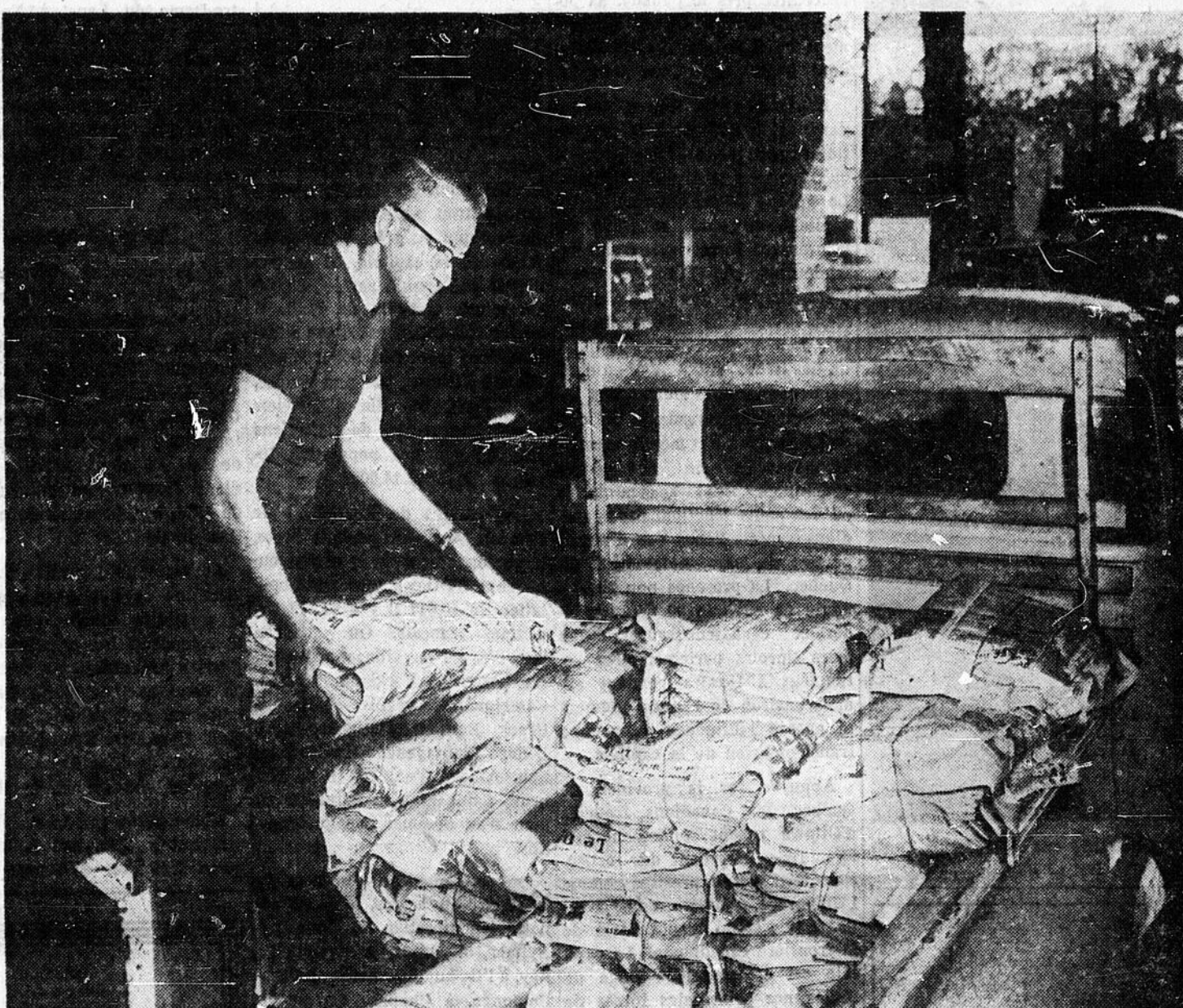
Équipement choisi pour le nouvel édifice du journal LE DROIT

Welch & Johnston

DISTRIBUTEURS

474, rue BANK

5-5171



La livraison des journaux chez les dépositaires et les centres de distribution aux porteurs se fait chaque jour par camionnette. M. Aurèle LAVIOLETTE, ci-dessus, entasse les pa-

quets de journaux dans son véhicule qui filera ensuite en vitesse vers tous les centres de distribution du "Droit". (Photo "Le Droit" — par Champlain Marçil.)



Félicitations
et
Bons Souhais
au journal

«LE DROIT»

à l'occasion de
l'ouverture officielle
de son
nouvel immeuble

QUINCAILLERIE

TRUDEL

HARDWARE COMPANY

122, rue Rideau.

Ottawa



A l'occasion de l'inauguration
du nouvel édifice du journal

«LE DROIT»

Nous sommes heureux
d'offrir nos félicitations
et nos meilleurs vœux



J.-F. Simard Compagnie

LIMITÉE
COURTIERS EN VALEURS

18, rue Rideau, Ottawa

Tél. 3-1311



Nous souhaitons au
vaillant journal

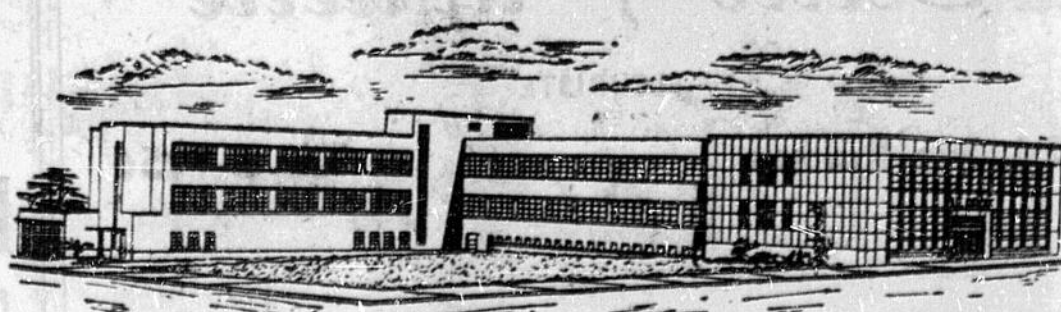
«LE DROIT»

de continuer l'œuvre des pionniers au service
de la pensée catholique et de la défense de
nos droits.

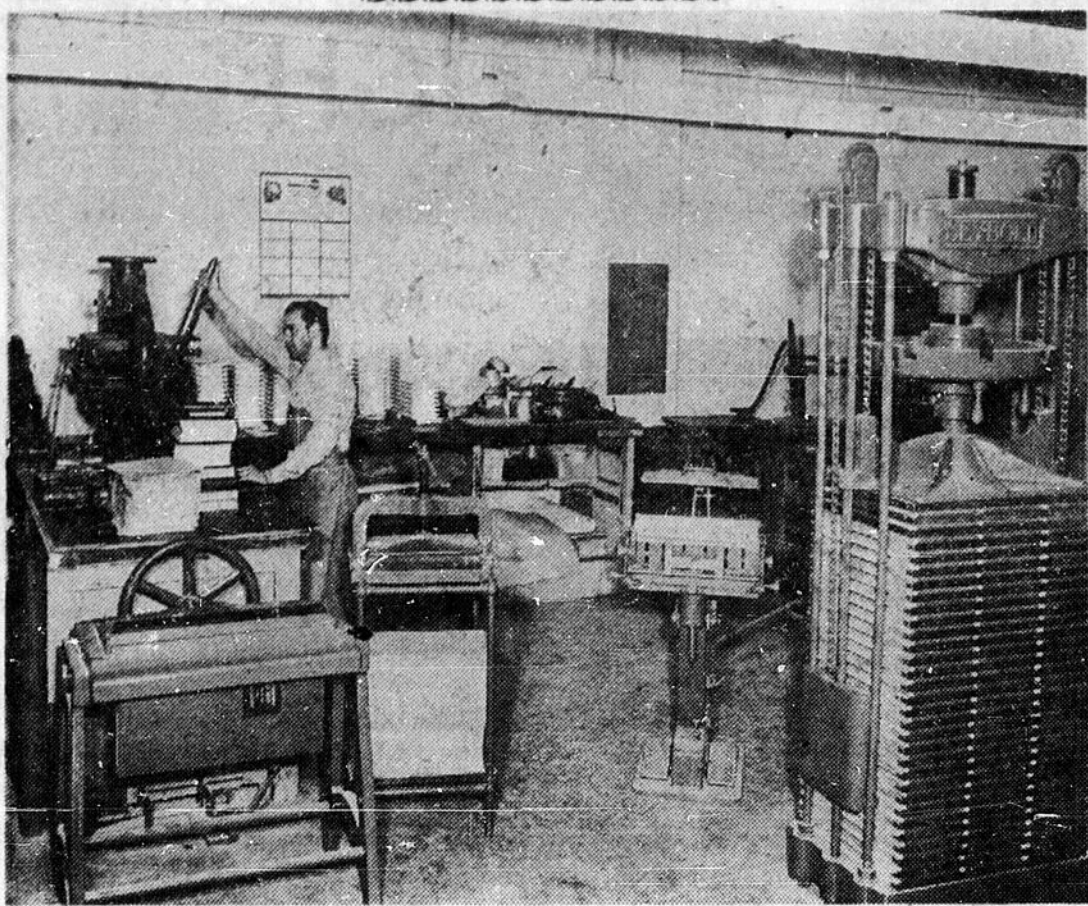
Admirez les sacrifices consentis durant
42 années pour le maintien de nos œuvres
de survivance et de revendication de nos
libertés scolaires.

La paroisse du Sacré-Cœur d'Ottawa

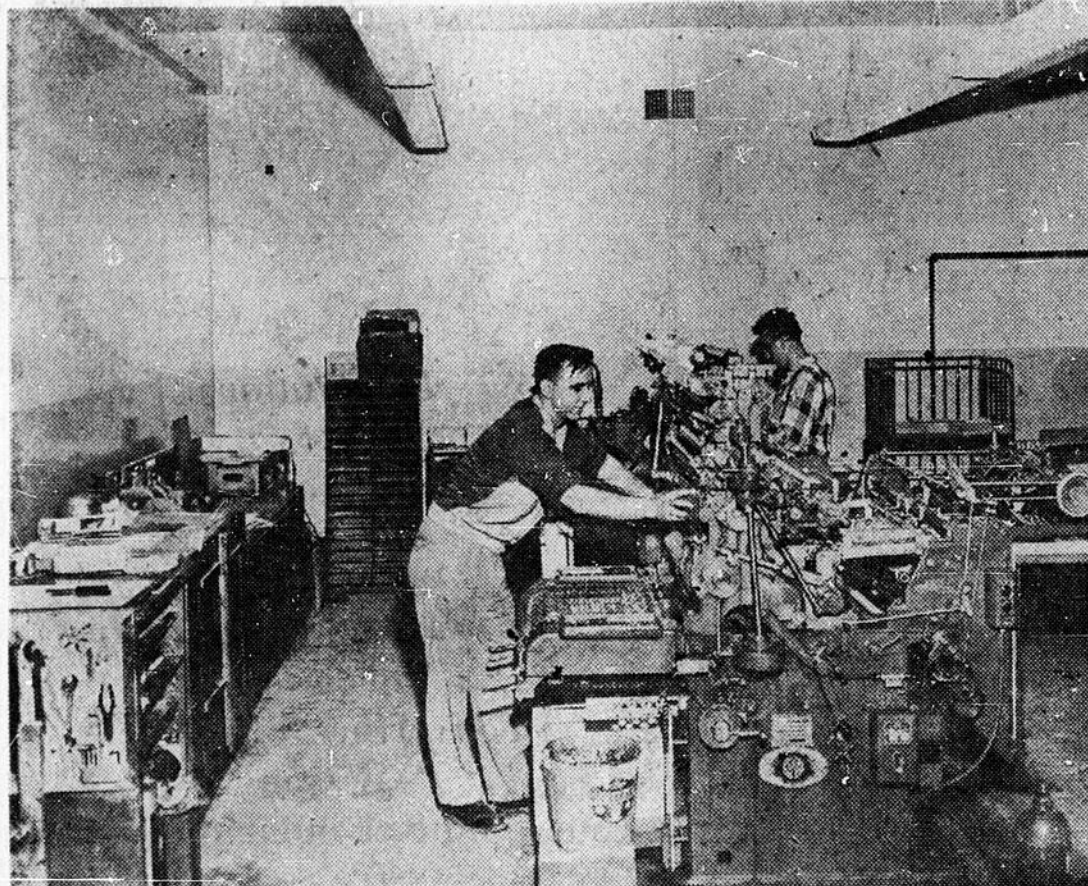
R. P. Louis Guilbault, O.M.I., curé



Le service de reliure



Tout ce qui est fiable est relié au "Droit"
(Photo "Le Droit", par Champlain Marcell)



"Le Droit" fait aussi l'impression rotocalcographique, ou "offset".
(Photo "Le Droit", par Champlain Marcell)

"Le Droit" pénètre partout

La zone de diffusion du journal "Le Droit"

La zone naturelle de diffusion et de vente du journal embrasse les villes d'Ottawa, de Hull et d'Eastview et la région adjacente, dont les comtés de Prescott et de Russell, du côté ontarien, et les comtés de Hull, de Papineau, du côté québécois. Le reste de l'Ontario français constitue le territoire plutôt spirituel du journal.

Ottawa est la capitale du pays. Située en bordure de la rivière Outaouais, elle est ainsi le siège du gouvernement canadien, celui des services de l'administration fédérale et le centre de la représentation diplomatique de l'étranger accréditée près du Canada. Sa population se chiffrait, au recensement de 1951, par 202,045 âmes, dont 57,339 Canadiens français.

L'influence des nôtres, cependant, est supérieure à sa proportion numérique, en raison du fait qu'Ottawa est la capitale du pays. Le groupe franco-ontarien de la capitale, en effet, bénéficie de la présence permanente d'une demi-douzaine de ministres canadiens-français, des juges canadiens-français de la Cour suprême, dont M. Thibault, Rinfret, un des nôtres, fut le juge en chef pendant plusieurs années, des juges canadiens-français de la Cour de l'Échiquier, des membres canadiens-français de nombreuses commissions, des sous-ministres ou des hauts fonctionnaires canadiens-français venus des diverses parties du pays, notamment du Québec. La présence non permanente de quelque 80 députés fédéraux canadiens-français que leurs devoirs parlementaires retiennent à Ottawa pendant six mois environ de l'année augmente encore l'influence du groupe franco-ontarien de la capitale.

Appuyés sur la province de Québec, les Canadiens français d'Ottawa y sont solidement établis. Ils y possèdent des institutions d'un grand prestige comme l'Université d'Ottawa, dont la renommée s'étend bien au-delà de la frontière canadienne. La capitale est également le siège de toutes nos principales forces de

résistance. La principale est l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario, ministère de la Défense nationale des Franco-Ontariens. On compte aussi de nombreuses communautés religieuses, foyers de science, comme les Oblats de Marie-Immaculée, les RR. PP. Blancs, les Soeurs Grises, les Dames de la Congrégation. Des associations d'ordre culturel, telles le Comité France-Amérique, l'Alliance française, l'Institut canadien-français, la Société des conférences de l'Université d'Ottawa, y soutiennent l'influence française.

Hull et Eastview

Ottawa est flanquée de deux villes. Celle de Hull, dont la population d'environ 44,000 compte quelque 39,000 Canadiens français, n'est séparée des édifices du Parlement que par la rivière Outaouais. C'est une ville principalement ouvrière. On ne saurait jamais trop souligner son précieux appui au groupe franco-ontarien de la capitale. Si celui-ci n'était pas épaulé par les 39,000 Canadiens français de Hull, il ne jouirait certes pas d'une situation aussi favorable. Séparée également d'Ottawa par une rivière, la Rideau, la ville d'Eastview compte un millier de Canadiens français sur une population totale de quelque 14,000.

Les comtés de Russell et de Prescott sont, en quelque sorte, le prolongement de la région ontarienne d'Ottawa. Sur une population de 40,011 il y a 33,112 Canadiens français. On y relève les villes ou les villages suivants: Hawkesbury, Rockland, Alfred, Casselman, Cyrville, Clarence Creek, Bourget, l'Original, Saint-Isidore Plantagenet Saint-Eugène, Saint-Albert, Vankleek Hill, Embury, Saint-Onge et Saint-Pascal, pour n'en nommer que quelques-uns.

Du côté québécois, le long de la rivière Outaouais, le Droit pénètre, en direction de l'ouest, à Aylmer, à Quyon à Campbell's Bay, à l'Île-aux-Allumettes, à Fort-Coulonge, à Chapeau et, en di-

rection de l'est, dans les principales localités, de Hull à Lachute: la Pointe-Gatineau, Gatineau, Buckingham, Masson, Angers, Thurso Papineauville, Montebello, Saint-Rose-de-Lima, Plaisance, Fassel, Grenville. De Hull, en remontant la vallée de la Gatineau, le Droit se rend au-delà de Maniwaki, en passant par Saint-Pierre de Wakefield, Gracefield, Bouchette, Masham, le Lac-Sainte-Marie, Blue Sea Lake, et atteint Bois-Franc, Montcerf, Sainte-Famille d'Aumond et Grand-Remous. Le long de la rivière du Lièvre, notre journal pénètre à Glen Almond, à Notre-Dame de la Salette, à Val-des-Bois, à Notre-Dame du Laus, à Notre-Dame de Pontmain et jusqu'à Mont-Laurier. Il couvre également cette partie du comté de Papineau qui comprend Saint-Sixte, Ripon, Chénéville, Saint-André Avellan, Notre-Dame de la Paix, Saint-Émile de Suffolk et de Lac-des-Plages.

Le grand Ottawa

L'agglomération d'Ottawa, c'est-à-dire du côté ontarien, la capitale, Eastview, Rockcliffe Park Village, Gloucester, et du côté québécois, Hull, Hull-Sud, Aylmer, Deschênes, Pointe-Gatineau, Gatineau, Templeton et Templeton-Ouest, avait une population de 281,908 dont 121,680 Canadiens français, au recensement de 1951, soit 43 p.c. de la population totale.

Le reste de l'Ontario français constitue ce que nous appelons le territoire spirituel du Droit. Il comprend les principales régions d'Alexandria, de Cornwall, de Pembroke, de North Bay, de Sudbury, de Timmins, de Kirkland Lake, de Kapuskasing, de Toronto, de Hamilton, de Welland, de Windsor et de Hearst.

Même si, en raison des distances, qui s'accroissent à mesure qu'on s'éloigne d'Ottawa, notre

journal se trouve dans une situation difficile pour faire concurrence aux journaux anglais et nationaux. C'est pourquoi Droit reste le quotidien auquel tous les Franco-Ontariens doivent s'abonner.

C. L.

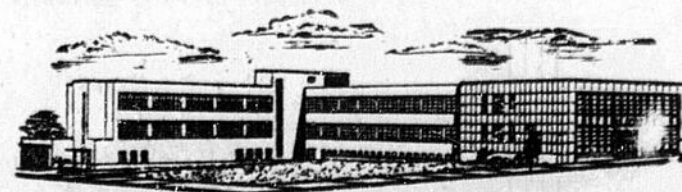
Hommages d'un ami

Nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs vœux de succès aux directeurs du journal

«LE DROIT»

à l'occasion

de l'inauguration de ce nouvel édifice



CHAUFFEZ A L'HUILE

Livraison faite dans toute la vallée de l'Outaouais aux églises, écoles, institutions, hôtels, industries, etc.

EPARGNEZ JUSQU'À 20 ET 30% AVEC LES HUILES Nos 4 ET 5 A BAS PRIX

John J. Shea Co.

CHARBON — COKE — HUILE A CHAUFFAGE

356, rue Cumberland, Ottawa Tél.: 4-2138

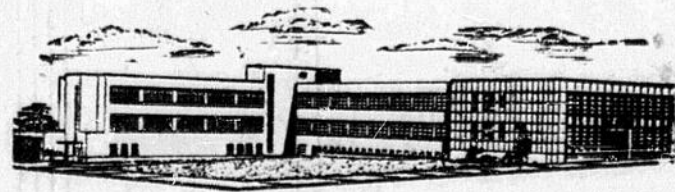
Félicitations

au journal

«LE DROIT»

à l'occasion de l'achèvement de son nouvel édifice

et pour ses succès continus



SABLAGE DE PLANCHERS

FINITION

POLISSAGE

CIRAGE

Dustbane Products Ltd.

88, rue Metcalfe

Signalez 6-7141



Vœux sincères et longue vie au journal

«LE DROIT»

Félicitations

à

l'occasion de l'inauguration de son nouvel immeuble

Cécile Paquette

FLEURISTE

324, rue Rideau

Tél. 5-1456

"Le Droit" et la question sociale

Par Claude DESROSIERS

D'une revue d'ensemble des écrits du *Droit* dans ce domaine depuis 1913, se dégagent certaines idées générales, que l'on peut considérer comme l'attitude du journal devant la question sociale, celle non seulement des masses ouvrières, mais de la société en général.

Primauté des valeurs spirituelles

Ce qui retient l'attention d'abord, c'est l'accent mis par le *Droit* sur la primauté des valeurs spirituelles sur les valeurs matérielles. Notre siècle a vu le plein épanouissement du matérialisme à outrance. Le communisme a conçu la société humaine en fonction de la production et du planisme, sans aucun égard au spirituel. On peut adresser un reproche semblable au capitalisme, qui a eu tendance à sacrifier la personne humaine et ses besoins moraux et matériels aux normes de la productivité la plus intensive et à meilleur compte.

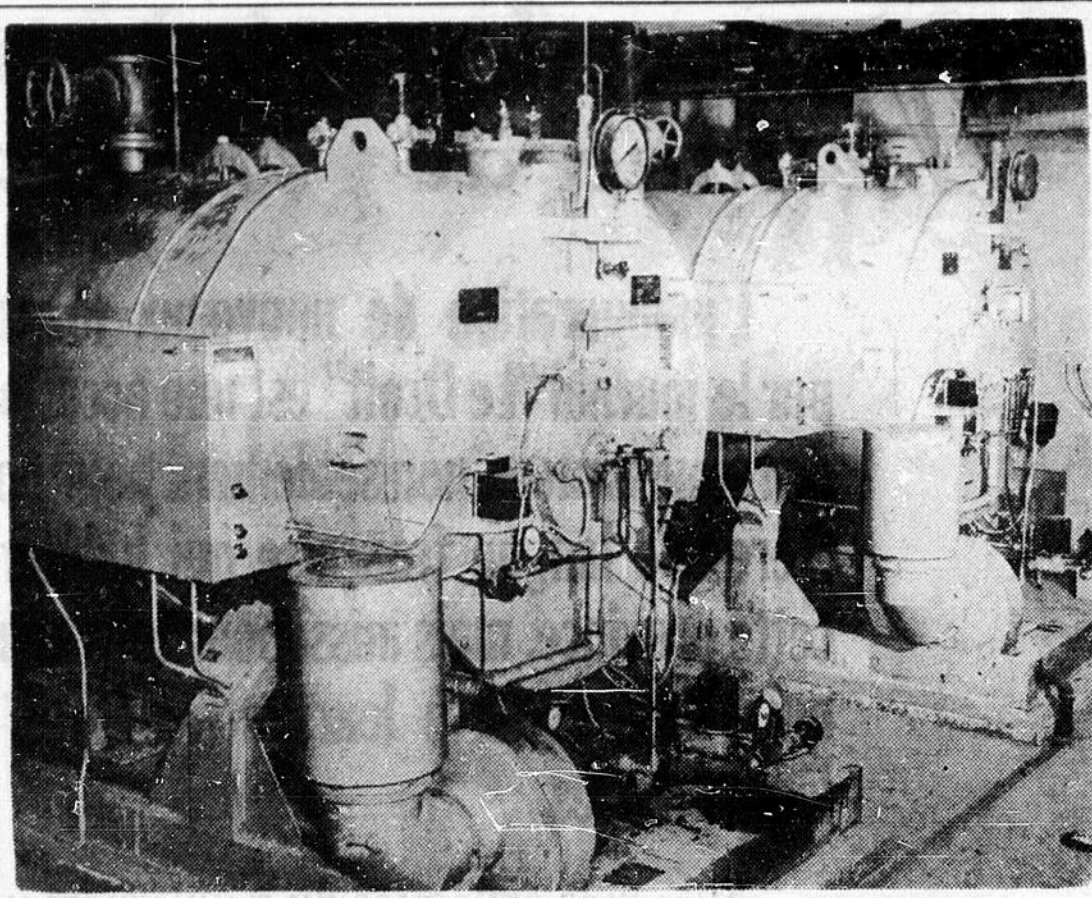
Il était nécessaire de rétablir la hiérarchie des valeurs en s'inspirant de la doctrine catholique. L'homme doit pouvoir à la fois aux besoins matériels, intellectuels et surtout moraux et économiques doit l'aider à satisfaire aux exigences de sa personnalité et non pas à l'en détourner. Le *Droit* a appuyé sur ce point. Il a certes lutté pour l'amélioration des conditions de travail de l'ouvrier, pour le salaire familial, pour le bon logement, pour la défense de la famille et des droits de l'individu. Mais il l'a toujours fait en fonction du plein épanouissement de la personnalité humaine.

Cette préoccupation fondamentale s'est précisée autour de l'individu, de la famille, de la société individuelle et mondiale.

Les droits de l'homme

Les droits de l'homme découlent de sa nature à la fois matérielle et spirituelle et ils tendent à son plein épanouissement. Au cours des années, le *Droit* est revenu périodiquement sur ces droits humains. Il a réclamé, pour le Canadien, le droit d'entretenir et de développer sa vie corporelle et spirituelle; le droit à une formation et une éducation religieuse; le droit au culte de Dieu, privé et public; le droit en principe au mariage et à l'obtention de sa fin; le droit au travail comme moyen indispensable à l'entretien de la vie familiale; le droit au libre choix d'un état de vie; le droit à l'usage des biens matériels dans la conscience de ses propres devoirs et de ses limites sociales; le droit d'association.

Aux yeux de notre journal, l'exercice de ces droits fondamentaux suppose avant tout la pleine liberté religieuse et intellectuelle, ainsi que l'existence



La vieille génération qui se rappelle la vieille fournaise du garage de la rue York, où "Le Droit" a vu le jour en 1913, a peine à croire ses yeux en voyant le système de chauffage ultra-moderne du nouvel immeuble.

d'une société bien organisée, politiquement, économiquement et spirituellement.

L'action de la société s'exerce avant tout sur les droits à la vie intellectuelle et religieuse. En notre période contemporaine, où les révolutions et le communisme ont enlevé aux hommes ces droits sacrés, nous sommes fréquemment revenus sur leur défense.

Les droits au travail, à l'entretien de la famille et à l'usage des biens matériels relèvent surtout de la vie économique. Au cours de la dépression, cette question a retenu l'attention du journal, alors que le chômage était fort répandu et les salaires minimes. L'usage des biens matériels était donc en pratique refusé à un grand nombre.

Le journal a réclamé avec ténacité la liberté du culte et de la formation religieuse et culturelle, conforme aux aspirations humaines. Il l'a fait à l'occasion des luttes scolaires en Ontario et dans les autres provinces, au cours de la persécution religieuse au Mexique, en Espagne et dans les pays satellites de la Russie.

Quant au droit d'association et à son prolongement, le corporatisme de professions et de métiers, le journal les a particulièrement appuyés au cours des années avant-guerre. Il a donné l'exemple en permettant la fondation de syndicats parmi ses employés. Ces derniers en font

partie, gagnent des salaires raisonnables et bénéficient de bonnes conditions de travail.

La Famille

Le *Droit* a donné une attention particulière à la famille, dont les droits sont complémentaires de ceux de l'individu.

Afin de permettre l'épanouissement de la famille, notre journal a revendiqué un juste salaire pour le père de famille. Il a lutté contre la dangereuse propagande de la limitation des naissances, qui s'était amplifiée particulièrement pendant la crise économique. Il a sans cesse dénoncé la pornographie, le mauvais cinéma et les autres propagandes, susceptibles de saper la famille. Depuis 1927 et surtout pendant la dernière guerre, le journal a prôné les allocations familiales pour suppléer aux petits salaires et encourager les familles nombreuses. Sur ce point, il a eu gain de cause. Maintenant, il considère l'opportunité de justifier ces allocations, en fonction de la dévaluation du dollar.

La famille a le droit d'éduquer. Elle doit former le corps, l'intelligence et l'âme de l'enfant. Elle a le droit de mettre en oeuvre tous les moyens légitimes qui concourent à ces fins et spécialement d'entretenir des relations suivies de collaboration avec l'école et de surveillance sur l'école. Les campagnes scolaires du journal, qui font l'objet d'un article spécial, et l'appui accordé aux associations de pa-

rents et d'instituteurs, soulignent l'intérêt apporté par lui à ce droit d'éducation.

Protéger la famille contre le mal

La famille humaine mérite d'être protégée contre les divers fléaux qui la menacent: spectacles licencieux, alcoolisme, tuberculose, taudis et divorces. En ces dernières années, le *Droit* a fait constamment la lutte à la pornographie et à l'indécence. Rédacteurs et journalistes ont, par exemple, suivi de près l'enquête sénatoriale sur la littérature obscène. Les nombreux articles du R. P. Paul Gay, C.S.S., ont touché avec justesse aux problèmes du mauvais cinéma et de la littérature malsaine.

Le *Droit* a lutté contre la multiplication des divorces. Qu'il nous suffise de mentionner ici les nombreux articles pour défendre l'indissolubilité du lien matrimonial et pour combattre toutes les manœuvres, telles que les cours provinciales de divorces, visant à augmenter le nombre des foyers brisés.

La justice distributive doit assurer à la famille, cellule de base de notre société, une contrepartie à ses sacrifices, pour assurer le maintien de la nation. Aussi les impôts, les subventions, les allocations de vie chère doivent être nuancés en fonction des charges familiales. Les nom-

breux éditoriaux sur la politique d'imposition, au cours des récentes années, ont établi clairement l'attitude du journal sur cette question. Ainsi il réclame le relèvement de l'exemption du père de famille de \$2,000 à \$3,000.

Une société bien organisée

Notre journal a réclamé enfin avec insistance, une société bien organisée, en fonction des besoins spirituels et matériels de la personne et de la famille. L'Etat doit protéger la liberté de presse, de culte, d'association, de propriété. Il ne doit intervenir dans la gestion des biens culturels et économiques que dans une mesure modérée, afin de protéger les pauvres et les faibles contre l'exploitation et pour protéger la vie intellectuelle et morale de la nation contre le crétinisme et l'immoralité.

Le journal combat à la fois le socialisme qui met tout entre les mains de l'Etat et le libéralisme économique, qui conduit souvent à l'exploitation du peuple par un petit groupe privilégié. Il a combattu le communisme athée, depuis l'après-guerre de 1918. Il a intensifié le combat pendant la crise économique, la seconde guerre mondiale et l'après-guerre de 1945.

Les excès du libéralisme économique, surtout en évidence pendant la période de la dépression économique, ont fait l'objet de nombreux éditoriaux. L'emploi intensifié de la main-d'œuvre féminine, le travail dominical ont fait également l'objet de commentaires. Selon le journal, un régime d'entreprise privée, tempéré par une réglementation gouvernementale à point et par la concurrence des coopératives, peut nous assurer un niveau de vie satisfaisant, sans nuire à nos droits personnels et familiaux.

Le domaine international

Le *Droit* est convaincu de la nécessité de l'entente et de la collaboration culturelle, sociale et économique entre les nations. Le journal a appuyé le travail de la Société des Nations et aujourd'hui celui des Nations Unies, malgré ses déficiences. Il a approuvé la participation canadienne aux plans d'aide aux pays sous-développés tel que le plan Colombo.

Les problèmes sociaux ne manquent pas. Le *Droit* continuera à mener la lutte, pour l'établissement d'un ordre social juste et chrétien, au niveau de l'individu, de la famille et de la société nationale et internationale.

SUNLIGHT

"La compagnie d'origine outaouaise"

Etablie en 1915 — Maintenant dans NOTRE 40e année

VENTE EN GROS

HUILES ET GRAISSES POUR TOUS USAGES

ESSENCE — KEROSENE — HUILE COMBUSTIBLE — HUILE A POELE

Distributeurs de

VALVOLINE

"La meilleure huile à moteur au monde"

et de la réputée huile à moteur "ALL CLIMATE"

DONNE UNE PROTECTION

DE 8 POINTS
A VOTRE MOTEUR

Le lubrifiant à moteur le plus complet qui soit

- Nouvelle stabilité aux températures extrêmes
- Le démarrage facile de Valvoline SAE 10W
- L'endurance et la résistance à la chaleur de SAE No 30
- Moins d'usure sur le moteur
- Consommation d'huile diminuée
- TOUJOURS un moteur propre
- Aide anticognement
- Jusqu'à 20% d'augmentation de milles au gallon

L'huile parfaite pour véhicules-passagers — Flottes de camions — Entrepreneurs. (UNE catégorie seulement en assortiment).

GARANTIE par VALVOLINE

"Le nom le plus ancien en raffinage d'huile".



Les huiles VALVOLINE sont VENDUES dans la plupart des garages indépendants et chez les vendeurs et postes de service SUNLIGHT

SUNLIGHT OIL CO.

Angle des rues BOOTH et DUKE

Signalez 2-2044

Distributeurs en gros
ARTHUR-A. DUPONT, gérant

Félicitations au journal *Le Droit* à l'occasion de l'ouverture de son nouvel édifice d'un million.

Un associé et ami...

Il nous fait plaisir de remarquer le progrès et le succès d'un autre journal, n'importe où au monde et surtout à Ottawa. Les journaux ont une association formée par leur devoir de rassembler toutes les nouvelles de leurs connaissances, au bénéfice des lecteurs dont ils ont la responsabilité mutuelle, et ont une fonction à remplir dans une société démocratique.

Dans cette collectivité bilingue, les intérêts des gens de langue française sont servis avec compétence. Le "Journal" félicite "Le Droit". Son progrès est le progrès d'Ottawa, est vraiment le progrès du Journal, est aussi le progrès continu de la place des journaux dans notre mode de vie.

L'Ottawa Journal

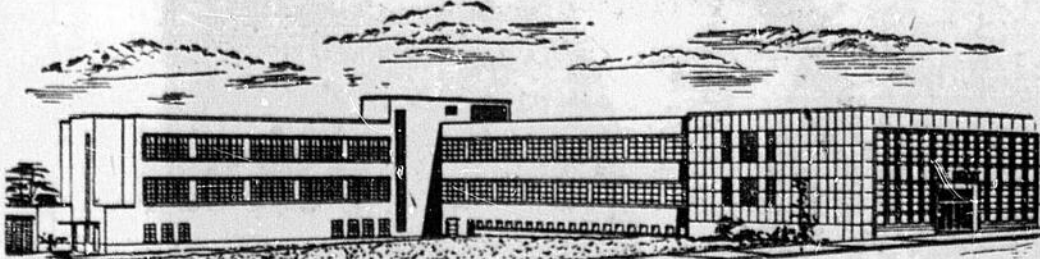
Le journal le plus cité du Canada



Nos meilleurs
vœux de succès
au journal

LE DROIT

à l'occasion
de l'ouverture officielle du
nouvel édifice.



DOMINION BRIDGE

CO., LIMITED

SUCCURSALE D'OTTAWA

Casse postale 85, Ottawa, Ont.

Usine: rue Charlevoix,

Eastview

Téléphone: 2-5334



Message de M. Frost

L'inauguration de nouveaux locaux par le journal "Le Droit" est une occasion de réjouissances, non seulement pour nos frères de langue française qui habitent cette province, mais aussi pour tous ceux qui s'intéressent à leurs activités et à leurs progrès.

Avec mes collègues du gouvernement d'Ontario, je tiens donc en ce jour à offrir au "Droit" mes meilleurs vœux de succès, qu'il continue de se développer pour mieux répandre dans notre province la culture canadienne-française sans laquelle notre vie nationale serait tellement plus pauvre.

Leslie M. Frost, c.r.,
premier ministre d'Ontario.

Message de M. Cécile

A titre de représentant officiel de l'élément canadien-français dans le gouvernement de la province d'Ontario, je ne saurais taire ma satisfaction en ce jour qui marque une telle avance pour les nôtres.

L'acquisition par "Le Droit" d'ateliers plus vastes, plus modernes et mieux outillés symbolise bien les gains substantiels et définitifs marqués par les Franco-Ontariens depuis la fondation de leur journal. Mais, plus encore, elle est le gage de nouveaux progrès et l'assurance du triomphe définitif du fait français en Ontario.

Louis-P. Cécile, c.r.,
ministre du Tourisme et de
la Publicité d'Ontario

